

# LA TERRE DE CHEZ NOUS.

ORGANE OFFICIEL DE L'U. C. C.

Volume IX, numéro 6

## Une loi réparatrice

Il a fallu attendre douze ans pour avoir raison.

Dès son premier congrès, en 1924, l'**Union Catholique des Cultivateurs** réclamait l'institution d'un crédit rural à long terme. A cette fin, elle proposait la nomination d'une commission de cinq membres représentant les cultivateurs organisés, les caisses populaires, les écoles d'Agriculture, les missionnaires agricoles et le gouvernement. Mais ce projet resta lettre morte à cause de l'inertie des pouvoirs publics.

A tous les congrès qui suivirent, l'**Union Catholique des Cultivateurs** demanda au gouvernement provincial d'organiser un crédit foncier au bénéfice de l'agriculture. A Québec, on ne bougea pas.

Ottawa institua le **Prêt agricole canadien** en 1928. L'année suivante il commença à fonctionner, ou plutôt à ne pas fonctionner dans la province. Ce fut, en effet, une profonde déception.

Malgré tous les amendements qu'on a tenté de lui apporter depuis huit ans, le **Prêt agricole canadien** a rendu peu de services dans la province de Québec. A Ottawa on se torturait pour trouver des prétextes pour ne pas prêter: les garanties n'étaient pas suffisantes; les rendements étaient médiocres, les titres de propriété étaient embrouillés, le requérant avait trop d'enfants, et patati patata. Et quand on prêtait, c'était à des conditions trop onéreuses pour les cultivateurs en mauvaise posture financière.

L'**Union Catholique des Cultivateurs** s'entêta, contre vents et marées, à réclamer une institution provinciale de crédit rural.

Elle a dû attendre douze ans pour avoir raison, mais elle a eu raison. Et la preuve, c'est que la Législature a voté jeudi dernier la loi de l'**Office du Crédit agricole**.

Il est encore bien tôt pour porter un jugement définitif sur cette mesure. Contentons-nous de dire que, même si elle n'est pas parfaite, elle représente un effort généreux pour mettre des capitaux bon marché à la disposition de l'agriculture. A tout prendre, elle semble généreuse.

L'**Office du Crédit agricole** ne doit pas être et ne sera pas une Société de St-Vincent de Paul: elle ne fera pas l'aumône, elle prêtera et devra être remboursée. Il n'y aura pas, non plus, de quoi contenter tout le monde, puisqu'il n'aura que dix millions à sa disposition.

Par conséquent, l'institution nouvelle de crédit agricole est une mesure d'urgence, votée pour venir en aide aux cultivateurs particulièrement éprouvés et qui sont incapables d'obtenir ailleurs le crédit dont ils ont besoin.

Nous fondons de grands espoirs sur l'**Office du Crédit agricole**. Nous comptons qu'il représentera un progrès notable sur le **Prêt agricole canadien**.

Gérard FILION.



Comment s'est fait notre pays.

## Une toilette neuve

**La Terre de Chez Nous** vous arrive toute endimanchée. Elle a revêtu de nouveaux atours. Nous comptons qu'elle vous plaira.

Nous avons essayé de la rendre plus attrayante à l'oeil et plus digestible pour l'esprit. Sans lui donner le ton un peu gavroche des journaux de jeunesse, nous avons cru bon de la rajeunir, d'y infuser une vie nouvelle, tout en lui gardant un air de dignité qui convient à ses lecteurs.

Ce n'est qu'un commencement.

A mesure que nos moyens nous le permettront, nous ferons des améliorations. Notre rêve serait de faire de **La Terre de Chez Nous** le journal de famille de tous les foyers ruraux; et il se réalisera, si nos lecteurs veulent bien nous donner un coup de main.

Mieux que quiconque nous connaissons nos déficiences. Avec la meilleure volonté du monde et avec une capacité d'assimilation au-dessus de la moyenne, il n'est pas un homme qui puisse se tenir constamment au courant des besoins locaux et régionaux des cultivateurs de la province. Pour notre part, c'est à peine si nous pouvons suivre l'évolution générale. C'est pourquoi nous sollicitons la collaboration de toutes les bonnes volontés, qu'elles se trouvent en Abitibi, dans les Cantons de l'Est ou en Gaspésie. Nous comptons surtout sur la collaboration des aumôniers et des directeurs de nos unions diocésaines; ils connaissent comme pas un les besoins des régions dont ils ont la surveillance; en justice pour leurs ressortissants et pour nous, ils doivent nous fournir tous les renseignements utiles qui leur tomberont sous la main.

A tous ceux qui voudront bien nous en fournir, nous demandons des suggestions. Si elles sont réalisables, nous les mettrons volontiers en pratique.

Si **La Terre de Chez Nous** ne vous plaît pas, dites-nous pourquoi. Si vous l'appréciez, propagez-la parmi vos amis. Nous ne demandons pas plus, mais nous le demandons.

Gérard FILION.

### A LIRE

- Page 1 :—Une loi réparatrice.
  - Page 2 :—Contre la menace rouge.
  - Page 5 :—L'association professionnelle agricole et les femmes rurales.
  - Pages 6 et 7 :—Vous ne passerez pas.
  - Page 9 :—Les Cours à Domicile.
  - Page 10 :—Notre métier de jeunes.
  - Page 11 :—Les derniers prix du marché.
  - Page 12 :—Réduction de droits de coupe.
- De quoi s'intéresser pendant deux heures, au coût ridicule de deux cents.

# Front catholique

## Prendre les encycliques pour guides

Importante déclaration du premier ministre de Belgique

Au grand congrès catholique qui vient de se tenir à Malines, le premier ministre de Belgique, M. Van Zeeland, a prononcé un éloquent discours dont nous extrayons cet éloge des encycliques. Ces paroles sont d'autant plus significatives que M. Van Zeeland n'est pas un politicien de carrière mais un grand financier, habitué aux réalités concrètes, et le dernier homme à se payer de mots. Ses observations pourront être méditées avec fruit par les hommes d'Etat de notre pays.

"Lorsqu'j'attirais l'attention sur la prédominance et la connexité des problèmes économiques et sociaux, je suis sûr que, dans l'esprit de chacun d'entre vous, quelques mots latins fameux ont résonné: *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*.

"Vous apercevez déjà quelle est la réponse que je vais donner au problème que l'on n'a demandé d'étudier devant vous: l'attitude des catholiques devant le devoir civique.

"Cette réponse est nette: c'est qu'ils doivent être, dans ce domaine plus que dans les autres encore, au tout premier rang.

"Ils le doivent surtout parce qu'ils détiennent la doctrine la plus cohérente, celle qui apporte des solutions éprouvées, millénaires et pourtant modernes, à toutes les questions qui se trouvent posées devant l'humanité.

"La crise d'aujourd'hui est avant tout d'ordre économique et social, avons-nous constaté; or, dans ces domaines complexes et agités où les problèmes économiques et sociaux se mêlent si étroitement pour donner aux difficultés de notre époque leurs caractéristiques, je ne connais pas, à l'heure d'aujourd'hui, une seule doctrine dont la cohésion, la sûreté, la souplesse, serrent les réalités immédiates de plus près que celles des encycliques. Pour moi, après avoir fait le tour, dans un souci d'objectivité scientifique, des grandes doctrines économiques ou sociales qui se sont précisées, au cours du siècle dernier, je suis arrivé à la conclusion que toutes étaient dépassées par les faits, qu'aucune n'était assez large pour satisfaire aujourd'hui aux aspirations qui soulèvent les peuples les uns après les autres.

"Je ne veux point prétendre que dans les encycliques ou dans les commentaires qui les ont accompagnées se trouvent inscrites en toutes lettres des solutions précises pour toutes les difficultés de caractère économique ou social; loin de là! Ce dont je suis persuadé, c'est que, greffées sur le tronc des vérités catholiques, les indications générales que contiennent les encycliques sont le guide le plus sûr, le corps de doctrine le plus cohérent qui existe en ce moment dans le monde".

(L'ORDRE NOUVEAU)

## Ni un parti politique ni une coterie sociale

Comprendra-t-on, enfin, que l'action catholique n'est ni un parti politique, ni une coterie sociale. Qu'elle n'est autre que l'armée de ceux qui veulent être des catholiques agissants et non des catholiques morts, des catholiques de force et de courage, et non des catholiques humiliés et craintifs, des catholiques d'acier et non des catholiques de paille, des catholiques conscients des obligations de leur baptême, et non des catholiques toujours prêts à consentir les reniements et les apostasies indirectes, des catholiques sociaux et non des catholiques souterrains, des catholiques, en un mot, fidèles au Christ-Roi et qui veulent en faire reconnaître la royauté sous les coupes politiques, commerciales et universitaires, aussi bien que dans les églises et dans les foyers.

SON EMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE  
AUX 15,000 CATHOLIQUES REUNIS AU COLISEE

## L'heure Catholique

La causerie à l'heure catholique du 8 novembre, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par le R. P. Adélar Dugré, provincial de la Compagnie de Jésus. Il exposera les directives pontificales sur le mariage.

Cette causerie commence à 5 h. précises. A 5 h. 20 programme musical exécuté par le Choeur paroissial de Saint-Denis, sous la direction du Dr Noël Verscheiden, maître de chapelle. M. Fernand Barrette, organiste.

## LES LOGEMENTS EN U.R.S.S.

Nulle part ailleurs peut-être ne parat d'une manière aussi saisissante l'esclavage du citoyen soviétique que dans la question des logements.

En U. R. S. S., il n'y a qu'un propriétaire: l'Etat. A ce propriétaire appartiennent toutes les maisons, sauf quelques exceptions à la campagne. Aussi, ouvriers et employés dépendent-ils entièrement, pour les questions de logement, du bon vouloir d'un chef, peut-être ignorant, mais toujours communiste et muni de pouvoirs dont ne sont même pas dotés les chefs d'Etat en régime capitaliste.

Que de tragédies familiales en sont les conséquences! Deux personnes mariées sont nommées ingénieurs: on envoie l'homme à Moscou et la femme dans une usine de Balkhach, un coin perdu de l'Asie Centrale. (Izvestia, 24-5-35). Il n'est pas permis de refuser le poste qu'on vous a désigné et bien souvent les chefs se préoccupent pas de donner aux conjoints une occupation dans le même endroit. Ils ne permettraient pas non plus à une femme ingénieur de ne pas travailler.

Le ménage Borstchevsky souffre de la même insouciance des chefs. Les époux ont terminé ensemble, en 1933, les cours de l'E-

cole Supérieure Energique de Rostov. Le mari a été envoyé en Extrême-Orient et la femme à Stalingrad. Puis, la femme a été transférée à Moscou et le mari à Azerbaïdjan; enfin la femme a été désignée pour Névinnyomyskaïa et le mari pour Rostov, mais jamais, malgré toutes les sollicitations, les chefs n'ont consenti à envoyer les époux dans la même ville. Et cela dure depuis trois ans! (Pravda, 25-3-36).

De son côté, une déléguée au dernier congrès des femmes s'est plainte amèrement de son sort: elle travaille dans un atelier de couture de Tachkent et son mari dans un kolchoze comme mécanicien; ni lui ni elle n'ont de chambre pour eux seuls et ils ne peuvent même pas se voir les jours de fêtes. (Izvestia, 21-10-35).

Et même si l'on habite la même ville, il n'est pas dit que l'on pourra vivre ensemble. Les Izvestia (8-7-35) racontent que dans un quartier de Moscou on remarquait depuis quelque temps un couple qu'on voyait se rencontrer dans les rues et les jardins publics. Or, on apprit avec étonnement que c'était des étudiants mariés, mais qui ne pouvaient obtenir une chambre commune et qui étaient obligés de vivre dans des quartiers de la ville très éloignés l'un de l'autre.

Tous ces cas que nous venons de citer ont trait à des époux fidèles qui aspirent à vivre ensemble. Mais, comme si c'était dans leurs intentions de détruire des mariages qui promettent d'être stables, les autorités les empêchent.

Etant donné la pénurie des logements, des hommes épousent des jeunes filles qui ont une chambre afin de pouvoir y entrer et ils divorcent ensuite quelques jours après pour en chasser la femme. Des cas de ce genre sont très fréquents à Moscou. (Izvestia 4-7-35; Pravda, 9-8-35.)

Il est difficile de se faire une idée des conditions insupportables de vie qu'a créées le communisme en U. R. S. S. et des souffrances qui en sont les conséquences, principalement parmi les femmes et les enfants.

## Contre la menace rouge

AU CANADA

Coup sur coup, le communisme a reçu dans la province de Québec de vives rebuffades.

Le chef spirituel du diocèse de Montréal, S. Exc. Mgr Gauthier, a d'abord dénoncé sa nouvelle tactique. Un des premiers à constater les progrès de la propagande communiste et ses dangers, Son Excellence jetait, dès 1930, le cri d'alarme. On se rappelle ses vigoureuses allocutions de paroisse en paroisse durant sa tournée pastorale, puis la lettre qui vint les couronner en janvier 1931.

Le péril signalé, Mgr Gauthier suggérait le remède. Il insistait en particulier sur la nécessité du sens social dont trop de catholiques sont privés. Si ses conseils avaient été mieux suivis, aurait-il à faire aujourd'hui les tristes constatations que contient sa nouvelle lettre? Il revient d'ailleurs sur les remèdes et indique cette fois l'Action catholique, nos oeuvres de jeunesse et l'armée si puissante de la prière.

Quelques jours plus tard, le nouveau premier ministre de la province avait l'occasion d'exprimer ses vues sur le même sujet. Des délégués féminins du Front populaire étaient venus lui exposer leurs doléances. Il leur répondit nettement et, suivant son habitude, avec une franchise presque brutale. Elles pouvaient se le tenir pour dit: "Ni socialisme, ni communisme, ni bolchevisme ne seraient tolérés dans le Québec".

Cette déclaration, M. Duplessis l'a répétée mardi dernier à la chambre. "C'est le devoir de tous les gouvernements, celui d'Ottawa et des autres provinces, comme celui de Québec, d'adopter les mesures les plus énergiques pour empêcher de faire de notre province le théâtre d'abus qui se commettent dans d'autres pays. Nous avons des traditions religieuses auxquelles nous tenons et nous ne voulons pas du communisme et du bolchevisme qui ne sont que le déguisement de l'immoralité, du vol et du brigandage. Nous voulons mettre dans la répression des abus toute l'énergie et toute la sévérité d'un gouvernement qui se respecte et veut le bien de sa province".

AUX ETATS-UNIS

A son retour de Rome, le cardinal Hayes a porté la parole devant 110,000 catholiques réunis en congrès. Il s'est attaqué ouvertement au communisme. Il a rappelé son oeuvre en Russie, au Mexique, en Espagne, et mis en garde ses concitoyens contre ses progrès rapides dans leur propre pays.

L'ancien gouverneur de New-York, Alfred Smith, s'est exprimé en termes non moins vigoureux. "Nous représentons ici, a-t-il déclaré, 2,500,000 catholiques. En leur nom nous jurons que nous allons garder Dieu dans nos vies, nous allons le garder dans la vie de la nation". Avant de se séparer, les délégués adoptèrent une résolution demandant qu'il soit interdit à tout homme professant le communisme d'enseigner dans une maison d'éducation.

(L'ORDRE NOUVEAU)

# Les habitants

## La vie de l'U. C. C. aux Trois-Pistoles

Le 12 octobre dernier avait lieu la réunion annuelle du cercle d'étude de l'U. C. C. pour l'élection des officiers pour l'année 1937.

Après la prière faite par M. l'aumônier, M. le secrétaire donne le compte-rendu des opérations de l'année et donne ensuite à l'assemblée sa démission comme secrétaire.

L'assemblée procéda de suite à l'élection des nouveaux officiers qui donna le résultat suivant:

Président: M. Théodore D'Amours; vice-président: M. Mathias D'Amours; directeurs: MM. Romuold Thériault, Amédée Rioux, Pierre Rioux, Thomas Rioux, Arthur Boucher.

M. Cyprien Rioux, ancien élève de l'École d'Agriculture de Rimouski, fut nommé secrétaire du cercle.

Ce jeune homme assure, nous en sommes bien convaincus, faire profiter ses confrères en agriculture de ses connaissances acquises dans une école d'agriculture.

Le programme d'étude qui doit être suivi pendant l'année fut arrêté et on forma un sous-comité pour en tracer de grandes lignes.

M. l'aumônier donna ensuite aux cultivateurs présents d'importants conseils sur les questions suivantes: Vente de pommes de terre en coopération; achat d'instruments aratoires par l'entremise de l'U. C. C. Il dit aussi quelques mots sur les caisses populaires.

J'ai l'intention, dit-il, de vous donner pendant l'année une suite de conférences religieuses que vous vous ferez un devoir de suivre régulièrement à toutes les réunions.

Avant de livrer le présent rapport à la publication, il nous paraît opportun de faire un pressant appel à tous nos membres, même à tous les cultivateurs de la paroisse, sur ces questions de première importance, à savoir: Suivons bien cette année les cours à domicile qui portent sur l'aviation, l'horticulture et l'apiculture. Ces cours regardent non seulement les hommes, mais aussi les dames et les jeunes demoiselles; les demoiselles de la ville y trouveraient même un grand avantage.

Ce qui n'est pas normal, c'est quand on voit un grand parterre en arrière de la maison et que le père est obligé d'acheter le premier chou jusqu'à la dernière carotte.

Aux membres de l'U. C. C. nous leur disons ceci: Une quarantaine de membres n'est pas suffisant pour l'assistance du cercle de l'U. C. C. des Trois-Pistoles, il nous faut tous les cultivateurs. Qu'on soit rouge, ou encore qu'on fasse partie de l'association dite: "Association Nationale Dissidente", peu impor-

## CONVOICATIONS

Samedi, le 7 novembre: St-Damien de Brandon

Dimanche, 8 novembre: St-Coeur de Marie

" " " St-André de Ristigouche

" " " Ste-Gertrude (Pontiac)

" " " Contrecoeur

" " " La Reine

" " " Stoke-Centre

" " " Ville-Marie

" " " Ste-Irène (Matapédia)

Lundi, le 9 novembre: St-Eusèbe (Témiscouata)

" " " Angers

" " " St-Justin

" " " St-Mathias

Lundi, le 9 novembre: St-Barthélémy

" " " La Patrie

" " " St-Zacharie

" " " Trois-Pistoles

" " " Beauharnois

Mardi, le 10 novembre: Ste-Cécile (Frontenac)

" " " St-Adrien de Ham

" " " Stanstead

Mercredi, 11 novembre: St-Roch d'Orford

" " " Loretteville

" " " Ste-Rite

Jeudi, le 12 novembre: Notre-Dame de Ham

" " " Barraute

te; il faut se serrer les coudes afin de protéger avant tout les intérêts de son association professionnelle qui s'appelle du beau nom de "L'Union Catholique des Cultivateurs".

Pour le bien des cultivateurs, la politique ne fera jamais ce que l'U. C. C. a fait pour celui-ci. Pensez-y bien!

Mathias D'AMOURS, vice-président.

### Ste-Anne de Stukely

A une assemblée tenue à la salle paroissiale le 18 octobre, assemblée de réorganisation du cercle, étaient présents: M. l'aumônier, M. J.-H. Allaire, président, MM. Ant. Brien, Ovila Beauregard, Alb. Blanchard, directeurs. M. Stanislas Lefebvre, propagandiste du diocèse, nous fit une allocution sur l'importance de l'enseignement agricole et la coopération, et M. l'aumônier du cercle sur l'enseignement et la mentalité chrétienne.

Il fut proposé par M. Ovila Beauregard, secondé par M. Raymond Aris, que tous les cultivateurs de Ste-Anne-de-Stukely, qui ont en vue de s'acheter une ou des machines aratoires au cours du printemps ou de l'été prochain, donnent leur nom au secrétaire de leur cercle avec le nom et la marque de la machine dont ils auront besoin, en vue de grouper les commandes et que demande soit faite en même temps au Secrétariat général de tenir le cercle au courant des changements de prix.

Il fut proposé par M. J.-B. Horais, secondé par M. J.-M. Lagrandeur, que demande soit faite aux autorités provinciales que la qualification de \$400.00 libre d'hypothèque soit abolie pour les conseillers municipaux ou soit amendée de manière à ce qu'elle soit plus pratique pour les municipalités rurales.

R. BOURASSA, sec.

### Ham-Nord

Le cercle de Ham Nord de l'U. C. C., tient son assemblée régulière le 5 octobre. L'assistance est assez nombreuse. M. le président, dans son allocution, nous dit qu'il est toujours surpris d'une année à l'autre de voir M. l'aumônier mettre tant de zèle en faveur de notre association qui ne semble pas comprise des cultivateurs; heureusement, son dévouement inlassable est aujourd'hui couronné de succès. M. Labrecque met les membres au courant des résolutions qui se sont passées au congrès diocésain entre autres, celle du crédit agricole, la prime sur le beurre et le fromage.

M. Félix Garneau nous dit aussi quelques mots au sujet du congrès, de l'assistance nombreuse et de la beauté de la procession. Etant

d'un âge respectable, M. Garneau donne quelques conseils aux jeunes cultivateurs et termine en rapportant les paroles du Cardinal Villeneuve, qui dit aux cultivateurs de se mêler de leurs affaires.

M. l'aumônier revenant sur les paroles du président à son égard dit qu'il a l'amour du bien, voilà pourquoi il travaille tant à notre succès. M. l'abbé Adam ne cesse, non sans raison de nous parler du communisme et de ses malheureux effets. Il explique clairement ce que devrait être la vraie politique. Elle est à base d'amour et de charité; ce qui manque à notre peuple, dit-il, c'est la science des devoirs catholiques. Il conseille aux familles de recevoir un bon journal, voilà un moyen efficace pour s'instruire.

L'U. C. C., a un bel avenir si nos jeunes s'instruisent de la science agricole.

M. Antonio Garneau vient en dernier lieu nous parler de l'Action Catholique, il en résulte que tous les laïques peuvent et doivent être des apôtres.

Georges-Henri CARRIER, sec.

### Ste-Rose de Poularies

L'assemblée mensuelle du cercle de l'U. C. C., s'est tenue le deuxième dimanche du mois. Le président étant absent, M. Adélar Letendre, vice-président, le remplace.

Il nous fait une courte allocution, puis ayant été le délégué choisi pour représenter le cercle au congrès diocésain tenu à Amos, le 17 août dernier, M. Letendre nous en fait un résumé fort intéressant.

Notre aumônier nous parle ensuite des Caisses Populaires. Il nous dit quels avantages il y aurait pour nous d'avoir une caisse dans notre paroisse.

Ensuite a lieu l'élection des officiers du bureau de direction pour l'année 1936-37.

Président: M. Adélar Letendre; vice-président: M. Albert Maheux. Directeurs: MM. Albert Lambert, Jos.-P. Leclerc, Louis Leclerc, Hormisdas Pinard, René Simard.

Le secrétaire reste le même encore pour un an. Après quelques petites discussions l'assemblée est levée.

François BAILLARGEON, sec.

### St-Bonaventure

(YAMASKA)

Le cercle a tenu son assemblée régulière le 12 octobre. Nombre des présences, 40. La séance fut présidée par M. Eugène Paulhus.

M. l'aumônier a traité du bon journal; tous devraient en recevoir un.

M. l'abbé Caya, aumônier diocésain, nous parla de l'amélioration de notre situation agricole, du bon journal et des dangers de laisser pénétrer dans nos foyers les mauvais journaux. M. Paquin, propagandiste, nous donne les détails concernant l'organisation. Il nous parle aussi des Caisses Populaires.

Alphonse LEMAIRE, sec.

### La Reine

(ABITIBI)

A une assemblée générale des membres de l'U.C.C. de La Reine, sous la présidence de M. l'abbé Moïse Bourbeau, en vue d'élire un bureau de direction, M. Arthur Doire, cultivateur et ancien président en 1931, fut réélu pour l'exercice 1936-37; M. Darius Blais, vice-président; MM. Georges Marcell, Avila Ladouceur, Emile Piché, Lucien Goderre, René Richard, directeurs. L'ancien secrétaire fut ensuite réélu par la nouvelle direction.

Après quoi notre nouveau président, M. Doire, nous adressa la parole, félicitant et remerciant le président et les directeurs sortant de charge pour le travail qu'ils ont accompli dans le passé, et promis à l'assistance de faire tout en son pouvoir pour augmenter l'activité dans nos rangs. Il fut applaudi de tous et céda ensuite sa place à M. le Curé, qui, en peu de mots, nous explique les avantages qu'il y aurait à tirer des Caisses Desjardins.

Elisée CARON, sec.

### Ste-Jeanne d'Arc

Le 11 octobre, il y eut réunion du cercle de l'U. C. C., pour faire l'élection annuelle des officiers. Furent choisis: Président: M. Furent choisis: président: M. Julius Côté. Directeurs: MM. Paul Villeneuve, Adélar Belley, Henri Boivin, Etienne Ouellet, Louis Besson.

Après l'élection du bureau de direction, on discuta de la fondation d'une caisse populaire dans la paroisse, de l'établissement d'un agronome résidant et plusieurs autres problèmes à l'étude remis à la prochaine séance qui aura lieu au début de novembre.

Eug. LAPOINTE, sec.

### St-Léon

(Matapédia)

M. Alfred Belzile, préside la réunion du 11 octobre. M. l'aumônier commente un passage de l'Evangile sur la pauvreté. M. le président nous donne ses impressions du congrès diocésain et parle de vente en coopération. Nouveaux officiers: président:

Alfred Belzile; vice-président: Roméo Roussel. Directeurs: Louis Anctil, Alphée Ross, Amédée Langis, Théo. Ouellet, André Belley, Aumônier: Pierre Lafrance, ptre, Adrien GUAY, sec.

### Valcourt

Assemblée régulière tenue le 12 octobre sous la présidence de M. Edouard Lebeau. M. le président invite les délégués au congrès diocésain de Sherbrooke de venir sur l'estrade et donner un résumé de cette journée. M. Albert Charbonneau et M. Georges Bombardier se rendent à sa demande et traitent des différentes résolutions adoptées à ce congrès. M. l'aumônier nous parle d'action catholique et de communisme qu'il semble y avoir une grande propagande dans le pays. Il est proposé par M. Albert Charbonneau, appuyé par M. Joseph Laplante, qu'une demande soit faite à la municipalité pour qu'elle fasse demande aux députés d'obtenir de l'argent pour travaux publics dans la paroisse, vu que les gouvernements en distribuent en certains endroits.

Election des officiers pour l'année prochaine: président: M. Alfred Laverdure; vice-président: M. Trefflé Bombardier; directeurs: MM. Joseph Malouin, Théodore Archambault, Pierre Charbonneau, Achille Robichaud; aumônier: M. l'abbé L.-P. Larochelle.

Georges BOMBARDIER, sec.

### St-Pacôme

Assemblée générale de l'Union Catholique des Cultivateurs et bûcherons tenue à la salle publique de St-Pacôme, dimanche, le 18 octobre. Sont présents: M. Adélar Lavoie, président; MM. les directeurs François Dubé, Louis-Georges Milliard, Georges Milliard, Lucien Rivard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et adoptées.

Résolution adoptée: Attendu que les chantiers sont à la veille de commencer, il est proposé par M. Louis-Georges Milliard et secondé par M. Georges Milliard (Vital), que demande soit faite à M. Patrick Mackaedrick que l'entrepreneur sur la rivière du Loup vienne à St-Pacôme pour faire l'engagement des bûcherons et ceux de l'union de préférence aux étrangers.

Adélar LAVOIE, prés., R.-C. LYNCH, sec.

## OFFICIERS DE L'U.C.C.

Président-général: M. Abel Marion, Ste-Edwidge;

Aumônier: R. P. Alphonse Deguire, S.J., Montréal;

1er vice-président: M. Alfred Hardy, St-Basile;

2ième vice-président: M. G.-H. St-Cyr, Nicolet;

Secrétaire-général: M. R.-M. Pucet, Montréal;

Rédacteur: M. Gérard Flion, L.S.C., Montréal;

Conseillers juridiques: Me Alfred Guérin, N.P.; Me C.-H. Lalonde, C.E.

## "LA TERRE DE CHEZ NOUS"

organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, fondée en 1929. Membre de l'A. B. C.

Rédaction, Administration, Publicité, 5817, rue St-Laurent, Montréal. Tél.: CR. 3414

ABONNEMENT

Au Canada:

\$1.00 par année

\$2.50 pour 3 ans

A l'étranger:

\$1.50 par année

Imprimée par

l'Action Sociale, Ltée,

3, Blvd Charest, Québec.

# KRIBLURE

## Comment maintenir

LA FERTILITE DES CHAMPS DE FOIN

(Notes des fermes expérimentales)

Le foin est nécessaire sur toutes les fermes qui élèvent des bestiaux et il faut que la production en soit régulière et abondante. Pour en avoir suffisamment on tient même souvent une très grande partie de l'étendue de la ferme en foin. Le fumier produit par les bestiaux est appliqué sur les récoltes de grain et de racines, car c'est là que l'on croit qu'il est le plus utile.

Le foin, lui, doit se contenter de l'effet "après coup" du fumier ou des engrais chimiques qui ont été

appliqués aux récoltes précédentes. On se demande parfois s'il ne vaudrait pas mieux appliquer le fumier directement sur la récolte de foin.

Un essai entrepris il y a quelques années à la Station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario, a fourni des renseignements sur cette question. Deux assolements, tous deux composés d'avoine, d'orge et de deux années de foin, ont été conduits côte à côte pendant onze ans. La seule différence entre les deux, c'est que l'un ne recevait pas de fumier tandis que l'autre recevait deux fumures pendant chaque cycle de la rotation, une de huit tonnes par acre enfouie au disque pour l'orge et l'autre de huit tonnes par acre, appliquée en couverture sur le chaume de foin la première année pour l'avantage de la deuxième récolte de foin. Les deux applications sont ainsi à même dis-

tance dans l'assolement et les effets qu'elles exercent devraient être également sentis par les récoltes suivantes.

Voici maintenant les résultats : l'orge non fumée a produit en moyenne 15.3 boisseaux à l'acre, tandis que l'orge fumée donnait 22.6 boisseaux. C'est là évidemment une forte augmentation, mais quand on tient compte de la valeur du fumier et de la valeur du surplus de récolte obtenu, on voit qu'en réalité il y a eu diminution du bénéfice sur la récolte, le revenu par acre est de \$14.34 pour l'orge non fumée et de \$13.06 pour l'orge fumée. Par contre, lorsque le fumier était appliqué sur la récolte de foin, le rendement augmentait en moyenne de .86 tonne pour le champ non fumé à 1.87 tonnes par acre pour le champ fumé, et la valeur de la récolte aux prix locaux, si l'on tient compte de la valeur du fumier, passait de \$11.50 par acre sur le champ non fumé à \$18.40 par acre sur le champ fumé.

Ces résultats se passent de commentaires; ils indiquent clairement que sur sol lourd tout au moins, il y a plus de profit à employer le fumier sur les récoltes de foin que sur les récoltes de grains comme l'orge, et qu'une bonne partie du fumier de la ferme devrait être employée pour maintenir la production du champ de foin au plus haut degré possible.

## La conservation des légumes

DANS LA CAVE DE LA MAISON

Il est très facile de conserver des légumes tubéreux pour l'emploi de la famille pendant l'hiver. Les betteraves, les carottes, les choux, le céleri, les panais, les pommes de terre, et les rutabagas, mieux connus sous le nom de navets de Suède ou choux de Siam, peuvent aisément se conserver dans une cave à l'épreuve de la gelée, humide et sombre, mais bien aérée. La meilleure température d'entreposage est de 33° Fahrenheit. Dans tous les cas, dit T. F. Ritchie, premier aide horticulteur de la Ferme expérimentale centrale du Ministère fédéral de l'agriculture, les légumes choisis pour la conservation doivent être bien développés, sans tares causées par les insectes ou d'autres agents, et de grosseur moyenne. Les légumes de grosseur moyenne, bien formés, ont une meilleure qualité que les produits plus gros, trop développés.

On peut aisément et sans frais construire une petite chambre à légumes dans le coin de la cave de la maison, au moyen de planches ordinaires ou isolantes. Une rangée de montants ou colombages revêtus de planches des deux côtés, intérieur et extérieur, empêche les écarts de température que la fournaise pourrait causer. La porte de ce compartiment doit être construite pour correspondre avec les murs et être munie de panneaux mobiles, l'un au sommet et l'autre au bas, afin de régler la température pendant les grands froids. Il vaut mieux que le châssis du mur extérieur de la cave puisse servir de ventilateur. Si le plancher est en béton, il faudra le recouvrir en dedans du compartiment à légumes, d'une couche de terre sablonneuse de 3 pouces d'épaisseur. Ceci per-

mettra de maintenir au degré voulu l'humidité de ce compartiment; en arrosant de temps à autre cette couche de terre il sera possible de garder l'air humide et d'empêcher les légumes entreposés de se flétrir. Cette même terre sera utile également pour la conservation des choux et du céleri, que l'on placera dans une position verticale, en laissant leurs racines, les choux les têtes se touchant, et les plants de céleri serrés l'un contre l'autre dans les rangées, mais un espace de huit pouces entre les rangées.

Les compartiments ou coffres en planches d'un pouce d'épaisseur par trois pouces de large, pour les extrémités, les côtés et les planchers permettent l'aération et préviennent la fermentation avec les perles qui en résultent. Ils peuvent servir à conserver les racines et les pommes de terre.

Lorsque l'on enlève du jardin les choux et le céleri pour les entreposer, il faut avoir soin de détacher la terre meuble que portent les racines et d'enlever les feuilles grossières.

## Une brochure sur l'emploi du sel

Des expériences dans l'alimentation du bétail, faites aux fermes expérimentales du Canada et des Etats-Unis, ont démontré d'une manière concluante que le sel est un ingrédient essentiel au menu des animaux de la ferme, d'après les renseignements contenus dans une petite brochure qui vient d'être publiée pour les cultivateurs par Canadian Industries Limited.

Cette brochure contient de précieux conseils que chaque cultivateur et éleveur d'animaux reproducteurs devrait connaître. Elle relate les fonctions du sel dans l'alimentation des animaux et ce qui survient aux animaux qui, soit par négligence ou par ignorance, sont privés de sel.

On y voit les résultats de plusieurs importantes expériences. Le cultivateur y trouvera, dans un langage simple, les effets de la réaction chimique du sel sur le système digestif de l'animal et la raison pourquoi elle est si nécessaire.

D'autres chapitres expliquent comment le sel doit être donné et un tableau indique les quantités de sel requis par différents animaux domestiques. Les genres de sel contenant des suppléments spéciaux y sont discutés, et leur fonction corrective dans les cas d'absence de certains minéraux dans la récolte y est expliquée.

Cette brochure devrait être d'une aide précieuse aux cultivateurs qui s'intéressent à l'élevage d'un troupeau sain et profitable.

Le Canada est le pays qui fournit le plus de pois en conserves à l'Ile de la Jamaïque, Antilles britanniques.

Le plus gros de la production canadienne de lin est employé pour le rembourrage.

## LES "VENDEURS" DE PORTRAITS

Nous constatons par la correspondance que nous recevons de différents points de la province que le trafic des agrandissements se pratique sur une grande échelle, et ça, avec des promesses fallacieuses.

Les compagnies intéressées remettent à leurs agents des contrats légaux, mais certains agents promettent plus, prix à obtenir, différents concours, avantages spéciaux pour une région désignée, etc.

Nous tenons à mettre les intéressés en garde contre cette exploitation et nous leur conseillons de s'en tenir aux termes et conditions du contrat sans se laisser tenter par d'autres promesses. Libre à eux de faire faire un agrandissement; libre à eux d'acheter un encadrement ensuite S'ILS LE VEULENT, mais qu'ils prennent bonne note que lorsqu'ils signent un contrat pour un portrait NON ENCADRE et qu'ils s'engagent à payer un montant fixé par le contrat, ils sont dans l'obligation de payer.

Aucun autre montant ne peut être exigé de qui que ce soit; d'un autre côté, toute promesse verbale, faite par les agents, doit être considérée comme nulle et sans valeur.

A venir jusqu'au 15 octobre, les exportations de bovins canadiens sur la Grande-Bretagne en 1936 se montaient à 33,285 têtes contre 5,213 pendant la période correspondante de 1935.

## "LE MEILLEUR JAMBON

que j'ai goûté"

Nous dit un habitué d'Habacure: Sûr, facile, complet. Chaque livre FUME, SALE et AROMATISE 10 à 14 livres de viande. Bidon de 10 lbs \$1.75; bidon de 5 lbs \$1.00. Chez votre marchand ou directement chez nous.



GRATIS

Une plaquette de 24 pages illustrée. Envoyez-nous ce coupon.

Habacure Canada Limited, dept. 13 504, rue St-Laurent, Montréal. Envoyez-moi, s. v. p. votre plaquette "Meilleur Salaison de la Viande".

Nom

Adresse

HABACURE

Tél.: HARbour 2116

E.-W. CARON

145-149, Des Commissaires-Est, Montréal

Moulinier et Négociant en Farine, Grains et Provisions.

Grains lousés — chars assortis.

Demandez les produits CARONA

## B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville

MONTREAL

## L'association professionnelle agricole et les femmes rurales

EDUCATION RELIGIEUSE, MORALE ET SOCIALE

Le but principal d'une telle union est sans contredit de viser à la formation religieuse, morale et sociale de ses membres avant d'assurer leur prospérité matérielle.

**DU COTE RELIGIEUX :** c'est la femme qui coopère le plus étroitement avec le prêtre pour garder et vivre sa foi; l'Action catholique bien exercée est un rempart contre les doctrines subversives : c'est la femme d'élite qui doit aller de l'avant sur ce terrain.

**DU COTE MORAL :** la formation des consciences professionnelles est indispensable. La valeur d'une personne avec laquelle on veut établir des relations, se mesure plus à son actif moral qu'à sa richesse matérielle.

**DU COTE SOCIAL :** La connaissance technique d'un art, d'une science, fût-elle parfaite, ne peut être considérée comme facteur essentiel de réussite, de compétence, et même de bonheur pour l'être humain.

La femme fait partie de la société : elle sera plus ou moins utile à ses semblables selon que l'on aura cultivé ou non son intelligence, étendu son champ d'observation. En un mot, le bien du groupement familial, paroissial et national exige que la formation de la femme, comme valeur humaine prime la formation au point de vue de rendement de travail.

Au foyer rural, la mère est d'abord une reine d'amour : son rôle social implique non seulement l'obligation d'aimer son foyer, mais aussi celle de le faire aimer aux siens. Trop souvent, on semble voir la manifestation de cet amour dans l'effort fait pour assurer directement le bien-être matériel de la famille : confort du logis, hygiène, soins des malades, etc.

L'épouse n'est pas consultée sur chaque point des délibérations au sujet des affaires de la ferme, mais, dans les cas embarrassants, c'est à son jugement que son mari a recours. Pour donner un conseil sage et à propos, il lui faut une préparation, sans quoi il serait téméraire d'espérer qu'elle saurait orienter l'agriculteur dans le sens des améliorations agricoles progressives ! Ses capacités ne doivent pas être limitées aux choses de son domaine : elle doit être au courant de tout ce qui peut survenir d'essentiel au point de vue scientifique et social dans notre époque.

A quoi servirait d'indiquer à la femme rurale les obligations de sa tâche, et même de lui tracer une ligne de conduite, si elle n'a pas à sa portée de moyens efficaces pour être en mesure de remplir son devoir ?

Or, la mère ne peut pas donner ce qu'elle ne possède pas : absorbée, prise par le travail, naturellement portée à la routine, vivant isolée, comment pourra-t-elle acquiescer, conserver et communiquer cet idéal de vie qui fait se dépenser l'existence là où elle doit et telle qu'elle doit se dépenser ?

Le travail d'éducation qui doit se faire chez la population agricole féminine ne peut être profitable, j'allais dire possible même, que par la formation d'une élite : choisir des femmes et des filles qui comprennent, aiment leur vie et y rattachent celles qui vivent autour d'elles puis, faire de ces femmes des chefs de file.

Toute association fait oeuvre éducative envers ses membres; à plus forte raison, l'association professionnelle agricole féminine dont le programme est fait par les fermières et pour elles, est tout à fait indiquée pour diriger, coordonner l'ensemble d'influences qui agit sur les esprits paysans.

MARGOT

### Le classement

DES PORCS AU CROC SE RE PAND DE PLUS EN PLUS

Le classement des porcs "en carcasses" ou "au croc", c'est-à-dire après abattage, qui n'est nullement imposé aux producteurs, mais que ceux-ci peuvent exiger s'ils le désirent, gagne rapidement du terrain au Canada, et tout porte à croire que ceux qui ont vendu leurs porcs de cette façon cette année continueront à le faire à l'avenir. Dans les provinces des Prairies où le système vient d'être introduit plus de 30,000 porcs ont déjà été vendus cette année sous ses dispositions. Le classement au croc se pratique dans l'Ontario, le Québec, et les provinces Maritimes depuis 1935, et il s'y fait des progrès rapides. Durant les quarante premières se-

maines de 1935, environ 71,000 porcs ont été classés au croc et pendant la période correspondante de 1936, plus de 240,000 porcs ont été expédiés pour la vente sous ce système par les cultivateurs des provinces des Prairies, d'Ontario, de Québec, et des provinces Maritimes.

Le classement des porcs en vie, qui a été introduit il y a dix ans, est maintenant remplacé par le classement au croc ou après abattage, et il semble que cette dernière mesure encouragera la production générale des porcs du type et de la qualité voulus pour produire du bacon susceptible de tenir tête au bacon étranger sur le marché anglais, tout en stimulant la consommation du bacon au Canada.

Le classement des porcs sur la base du poids des animaux habil-

## Feuilles tombées

Feuilles de nos forêts, nos jardins et nos routes,  
Qui tombez doucement sur tous nos sentiers,  
Nous regardons émus, vous voir s'agiter toutes,  
Tomber sur le gazon, mourir par milliers.

Feuilles, rouges, dorées, attachées à nos arbres  
Dont vous faites la gloire, ah ! pourquoi tombez-vous  
De si bas, de si haut, sur la terre et les marbres,  
De chaque cimetière où vous tombez partout ?

Notre coeur est un arbre où nos feuilles de vie  
Sont nos actes du jour qui tombent tour à tour,  
Notre existence en meurt, sous le joug asservie,  
Et nous mourons, enfin, comme vous chaque jour.

Feuilles de la nature et feuilles de nos plumes  
Qui tombez de nos coeurs, transies, au vent volez,  
Feuilles jaunes, dorées, feuilles de nos volumes,  
Feuilles que nous aimons, tombez, tombez, tombez...

ATALA

### Bonnet pour garçon de 4 ans

Aiguilles No. 9 (4 aiguilles).

Monter 36 mailles sur chacune des 3 aiguilles, puis tricoter en côtes 2 m.endr., 2 m. env., pendant 9 rangs. Tricoter 2 rangs unis. Augmenter d'une maille à toutes les 9 mailles, tout le rang. Tricoter l'autre rang uni. Au rang suivant, tricoter 9 mailles, augmenter d'une maille, et continuer ainsi tout le rang. Au rang suivant, vous augmenterez après avoir tricoté 10 mailles, puis continuez de la sorte en augmentant toujours d'une maille entre les augmentations, jusqu'à ce que vous ayez 216 mailles sur vos aiguilles. A noter que les augmentations se font toujours sur le rang à l'endroit; le tour à l'envers est toujours le même.

Tricoter 9 rangs unis, puis tricoter 2 mailles ensemble dans l'ordre inverse des augmentations :

1er rang : Tr 16 m, 2 m ens, répéter tout le rang.

2e rang : Tricoter à l'envers.

3e rang : Tr 15 m, 2 m ens, répéter tout le rang.

Continuer de cette façon jusqu'à ce qu'il ne reste que 4 mailles sur chaque aiguille (12 m en tout), casser la laine. Avec une aiguille arrêter les mailles restantes, en passant la laine dans chacune, puis tirer pour fermer complètement l'ouverture.

lés, communément appelé classement "en carcasse" ou "au croc", signifie exactement ce que ces mots veulent dire. Le cultivateur apporte ses porcs. Ceux-ci sont alors tatoués d'un numéro afin qu'on puisse les identifier lorsqu'ils sont abattus. Les porcs vivants sont d'abord pesés pour qu'on puisse faire un premier versement sur le prix. Ce premier versement comptant est d'environ 75 pour cent du prix du boucher. Les porcs sont ensuite abattus et pesés séparés et exactement. Un inspecteur de la Division de l'industrie animale classe ensuite les porcs sur le plancher d'abatage, conformément aux types modèles établis par le gouvernement fédéral, et le paiement final est effectué sur cette base. Ces catégories correspondent de très près aux catégories actuelles des animaux en vie, et les primes et les réductions payées sont calculées à peu près sur la même base. On voit donc sans peine que l'inspecteur peut faire un classement beaucoup plus juste lorsqu'il a la carcasse fendue devant lui, car il n'a pas à estimer la longueur ni l'épaisseur du gras sur le dos. Ce sont les porcs de la meilleure qualité qui obtiennent le plus d'argent.

### Soupe aux fèves.

2 tasses de fèves blanches,  
2 pintes d'eau,  
Poivre et sel au goût,  
1 cuil. à thé d'oignon haché ou persil,  
1 cuil. à table de catsup aux tomates.

Faire bouillir les fèves tranquillement pendant 2 heures; enlever l'eau, puis passer dans une passoire, remettre au feu, ajouter l'oignon ou le persil; ajouter le catsup juste avant de servir.

### Restes de poisson.

Les restes de poisson se servent très bien quand ils sont mélangés à une sauce blanche plutôt épaisse, et qu'on y ajoute un oignon, sel et poivre, et quelques croûtes de pain beurré. Le tout peut être mis au fourneau, dans une casserole où l'on peut en faire de petits pâtés individuels; une autre manière est d'en faire des croquettes que l'on roule dans des oeufs battus et des miettes de pain, puis faire frire; le poisson se mêle bien aussi à des patates pilées; enfin, il peut entrer comme partie d'une salade avec mayonnaise.

**ON ASSURE TOUT SAUF SA VIEILLESSE EST-CE RAISONNABLE ?**

? SI VOUS VIVEZ ?

LE SALAIRE : ne pouvant pas toujours durer... ?

Nos rentes viagères le remplaceront avantageusement.

Assurez-vous une heureuse vieillesse.

**NECESSITE D'UNE RESERVE**

Pour les parents et les enfants, une réserve intangible, est le seul moyen d'être absolument protégés pour l'avenir.

**LES PREVOYANTS DU CANADA**

Edifice des Prévoyants, 56, St-Pierre, Québec.

# VOUS NE PASSEREZ PAS

## Les Cours-à-domicile de l'U. C. C.

et leur importance

Nous reproduisons de la "Terre de Chez Nous" l'intéressant article de M. Gérard Filion relativement aux cours-à-domicile que l'U. C. C. donne depuis quelques années à ses membres par l'entremise de son journal. M. Filion écrit :

Les "Cours-à-Domicile" commencent la semaine prochaine. Ils porteront cette année sur l'aviculture, l'apiculture et l'horticulture. Trois sujets d'une extrême importance.

Il est à peine besoin de rappeler que Montréal importe des autres provinces du Canada 80% des oeufs et des volailles, 75 p.c. des fruits et des légumes qu'elle consomme. C'est dire que nous avons à la portée de la main un marché pratiquement illimité pour les produits avicoles et horticoles. Il n'est de même pour l'industrie apicole.

Il y a dans ces productions spécialisées un débouché intéressant et avantageux pour les jeunes qui ne veulent pas se laisser moisir sur pieds. En apiculture et en horticulture, on peut débiter avec un petit capital, quelques centaines de dollars au plus, et se créer rapidement une modeste aisance. Il n'est pas exagéré de prétendre qu'il y a place, dans la province de Québec, principalement autour de Montréal, pour 20-30 000 petites fermes spécialisées dans l'élevage des volailles, la production du miel et la culture des fruits et des légumes.

Pour réussir, il suffit d'un modeste capital, un bon bagage de connaissance et beaucoup de travail.

Jeunes gens, commencez par le principal : l'instruction. Inscrivez-vous à nos Cours-à-Domicile.

Les jeunes agriculteurs feront donc bien de suivre les excellents conseils de M. Filion et s'ils ont quelque hé-

sitation à le faire, nous leur livrons, pour réflexion, ces remarques très au point de M. Esdras Minville au sujet de l'agriculture.

"Pour notre part, nous entrevoyons l'avenir agricole de la province de Québec, non pas dans la concurrence avec des pays plus favorisés, mais dans un mode de culture qui nous soustrairait en partie à cette concurrence; en d'autres termes, dans l'introduction et la multiplication de spécialités culturales qui, convenant à notre sol et à notre climat, répondraient au besoin de notre marché. Il se consomme sur nos marchés une foule de denrées agricoles, que notre province pourrait produire et dont nos agriculteurs ignorent jusqu'au nom". (cf. "La politique qu'il nous faut", pp. 22 et 23).

Si nous comprenons bien les sujets que l'on annonce comme devant être traités dans les cours-à-domicile durant la prochaine saison, il s'agit bien en effet de ces spécialités dont parle M. Minville et les jeunes cultivateurs se montreront sages en s'attaquant sans tarder à l'étude qu'on leur présente sous une forme facile, voire même attrayante.

Nous avons remarqué avec plaisir que le gouvernement provincial entend donner un grand essor à l'agriculture et nous approuvons cette politique destinée à faire du bien à la province en général. A ce propos, nous ne pouvons nous empêcher de citer de nouveau M. Esdras Minville qui disait à Sherbrooke, devant un congrès de l'A. C. J. C., en 1932:

"La politique agricole, même la plus généreuse et la plus intelligente, n'obtiendra jamais qu'un demi-succès, si nous n'avons dans nos

campagnes une classe d'agriculteurs ouverts aux méthodes modernes de culture, assez instruits et débrouillards pour obtenir tout le rendement possible de leurs terres". (cf. "La politique qu'il nous faut", page 33)

Politique agricole générale et intelligente, c'est bien ce que le gouvernement provincial entend faire à l'endroit des cultivateurs. De leur côté, ces derniers doivent s'instruire plus que jamais de la science agricole. Pour ceux qui peuvent le faire, les cours d'hiver de l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière sont tout indiqués. Admettons toutefois que c'est malheureusement le petit nombre. Mais les cours à domicile de l'U. C. C. sont à la disposition de tous les cultivateurs et on ne saurait vraiment trouver d'excuses de ne pas en faire son profit.

L'annonce de ces cours-à-domicile nous remet en mémoire une déclaration de Mgr Auguste Boulet au congrès diocésain de l'U. C. C., à Montmagny, le 22 septembre dernier. Mgr Boulet demandait à ceux des membres de l'U. C. C. qui trouvaient la contribution onéreuse de prendre en considération les services nombreux que leur association leur rendait. Nous croyons que ces seuls cours-à-domicile valent bien des fois la minime contribution que chaque membre doit payer pour appartenir à l'U. C. C.

Nous aurions voulu faire brèves ces quelques remarques mais le sujet est tellement important que nous n'avons pu nous empêcher de le développer et encore c'est de façon bien incomplète, vu notre ignorance en la matière, que nous avons dû le faire.

Alfred RENAUD

Deux puissances ont mesuré leur force : l'Eglise et le communisme. La première a triomphé.

Quatre délégués du Fronte popular de Madrid ont passé par Montréal récemment : un moine apostat, une certaine senora et deux autres individus de même acabit. Dans certains milieux intellectuels (?) on les a reçus avec empressement. Il fallait s'y attendre. Car l'on ignore pas que les piliers de la propagande communiste au Canada sont des professeurs d'Université. Il y a une affiliation directe entre certaine grande université anglaise et le mouvement bolchéviste dans la province de Québec.

La délégation du Fronte popular n'a vraiment pas eu de chance : le maire McKenna lui a interdit toute participation à une assemblée publique; la jeunesse lui a fait un beau chahut. Pour une fois, les émissaires de Moscou ont été refoulés dans leurs positions.

Le lendemain, fête du Christ-Roi. A Montréal, cent mille personnes assistent à la manifestation du Manège militaire.

A Québec, S. Em. le cardinal Villeneuve parle à une foule de quinze mille.

L'autorité civile et l'Eglise présentent un front commun aux éléments de désordre; l'Université, c'est-à-dire le monde de la pensée, y apporte sa contribution. Dans un discours qui a profondément ému tous ceux qui l'ont entendu, M. Edouard Montpetit condamne la doctrine de l'abstention et se prononce carrément pour l'invasion de la pensée catholique dans le domaine social.

"Devant les misères imméritées que le monde moderne installe dans la société, dit-il, il faut prendre attitude. Nous repoussons l'abstention, prêchée pendant un siècle par une école qui croyait au rétablissement de l'harmonie par la liberté. Nous repoussons la violence et la contrainte, réalisée dans le mépris de la foi religieuse. Contre l'indifférence et le désordre nous dressons la justice et la charité, inspirées de Dieu".

Et le Prince de l'Eglise canadienne : "L'unique et véritable obstacle au communisme, Sa Sainteté Pie XI l'a redit, c'est la doctrine catholique, c'est la pratique cohérente de la vie chrétienne, telle qu'elle est enseignée et ordonnée par la religion et par l'Eglise catholique".

Il n'y a pas de choix. C'est par la pratique de la religion et l'application des principes chrétiens à tous les actes de la vie au moyen de l'Action catholique que l'on vaincra le communisme.

La violence, la répression, la rigueur des lois le comprimeront peut-être un temps; mais aussi elles l'agriront. Le feu continuera à couver sous la cendre : un souffle le ramènera.

Cent quinze mille catholiques, d'une part, qui jurent fidélité au Christ.

Quelques centaines de communistes, d'autre part, interdits par l'autorité civile, traqués par la jeunesse étudiante et ouvrière.

Beau bilan, mais qui voile une partie de la vérité.

Ce qui n'apparaît pas dans ces calculs, c'est le montant des haines accumulées par six années de misères imméritées; c'est la somme des ambitions effrénées, provoquées, d'une part, par

les appétits sans contrôle religieux et, d'autre part, par l'étalage d'un luxe païen; c'est encore et surtout le travail lent et sournois des éléments de désordre qui rongent une population affaiblie par la souffrance et démoralisée par l'oisiveté.

Cent-vingt-cinq mille soldats dans l'armée du Bien.

Quelques centaines de rastaquouèdes et de gueux dans l'armée du Mal. Beau bilan, mais pas tout à fait véridique.

Sait-on que les émissaires de Moscou sont actifs comme jamais dans tous les chantiers de la province ?

Sait-on qu'au lendemain du congrès des bûcherons à Rouyn, en septembre dernier, il fut décidé dans les officines de la section canadienne de la Troisième Internationale de créer des noyaux communistes dans tous les camps de bûcherons ?

Sait-on qu'un ordre de grève vient d'être donné pour les premiers jours de décembre ?

Sait-on que les chefs communistes tiennent sur le fait que le gouvernement a fixé à \$-10, par mois seulement le salaire minimum des bûcherons pour les pousser à la révolte et les enrôler avec eux ?

Sait-on que ce travail de désagrégation se poursuit méthodiquement, sournoisement, et non sans un certain succès parmi les gars de chez nous, issus pour la plupart de nos bonnes familles rurales ?

C'est tragique, mais c'est vrai.

La grève de décembre n'aura pas lieu, parce qu'elle ne doit pas avoir lieu.

Nous ne verrons pas, comme il y a deux ans, à Rouyn, des gars de chez nous poussés à la révolte et à l'attentat par des agents secrets et bien protégés.

Messieurs de Moscou, si vous voulez faire la grève, commencez donc par aller vous-mêmes dans les chantiers.

Ryerson, Rosenberg, mêcheques de tout acabit, aventuriers de tous pays, agents de Moscou, si vous voulez la grève, commencez donc par apprendre à tenir une hache et une scie dans vos mains. Aussi longtemps que vous resterez à l'abri dans vos bureaux, que vous aurez la lâcheté de faire porter par d'autres la responsabilité de vos actes, nous vous refusons le droit de lancer des ordres de grèves.

Mettez-vous au blanc, ensuite nous verrons.

Pères et mères chrétiens, vous écrivez à vos gars qui sont dans les chantiers, au nom de ce que vous avez de plus cher, vous les suppliez de rester tranquilles, de faire sourde oreille aux sollicitations des agents du désordre.

Membres de l'U. C. C. et bûcherons indiqués, faites-vous les porte-parole de la doctrine de l'Eglise, prêchez le bien, opposez un front commun catholique au front commun moscovite.

La grève de décembre n'aura pas lieu, si dans les chantiers, comme à Montréal et à Québec en la fête du Christ-Roi, l'armée du Bien se dresse contre l'armée du Mal.

L'abstention ne sera pas de mise. Il faudra opter. Dieu veuille que la très grande majorité se range du bon côté pour dire aux autres : "Vous ne passerez pas".

Gérard FILION.

## Où est le mal ?

C'est la mode de dire que la crise est due au libéralisme économique, théorie du "laissez-faire et du laissez-passer" proclamée il y a exactement cent-cinquante ans par le célèbre "édit de Turgot". On a tort d'accuser en bloc ce système; car, s'il a eu ses points faibles, il a d'autre part contribué au développement et au progrès matériels des peuples.

Quoiqu'il en soit, il faut admettre et faire bien comprendre que le libéralisme économique, par le rôle qu'il a attribué au profit dans l'économie capitaliste, est un des facteurs de la crise "structurelle" que nous subissons depuis 1929.

Le profit, c'est-à-dire l'argent que garde l'entrepreneur après avoir payé ses employés n'est pas une trouvaille des plutocrates. On le connaissait au moyen-âge. Au temps des "anciennes corporations", l'artisan, après avoir retribué ses compagnons et son apprenti, gardait pour lui les bénéfices que lui procurait son métier. L'artisan du moyen-âge, contrairement à l'industriel du XXIème siècle, voyait dans l'argent non pas une fin mais un moyen pour arriver à une fin supérieure: le bien commun. A cette époque la richesse était le serviteur de l'homme, aujourd'hui elle est devenue son maître. L'argent maître de l'homme, voilà l'aboutissement logique de l'école qui préconisait l'intérêt personnel comme le principal ressort économique. Le principe de l'intérêt personnel bien compris était excellent: en pratique, il a conduit à des abus regrettables. Poursuivés par l'appât du gain, un grand nombre d'industriels et de financiers ont commis des injustices à l'égard de leurs collaborateurs ou fournisseurs, et ont détourné par ce fait le profit en de-

hors des cadres que le bien général lui avait assignés.

Avant la guerre, comme le dit M. Romier, "les initiatives, le travail, et la richesse tiraient leur force de l'épargne plus que du crédit. Du moins le crédit n'avait de ressources que dans l'épargne". En effet, la grande majorité des entreprises étaient en quelque sorte personnelles et les patrons n'y plaçaient que leur capital et celui de leur famille. Alors, n'osant pas risquer l'épargne des siens, il était prudent et évitait bien des accidents.

Mais, après la guerre, ce fut toute une autre histoire. Il n'y avait plus de frein pour modérer la ruée générale vers le profit. Les capitaux investis dans les entreprises n'étaient plus personnels; c'était l'argent des autres déposé dans les banques. Les industries n'ayant pas assez de capitaux d'épargne se tournaient vers les banques pour obtenir des capitaux de spéculation. Ils leur furent accordés; mais ce qui auparavant s'appelait entreprise se métamorphosa en société anonyme, et du jour au lendemain l'ancien patron devient le nouveau directeur de la compagnie.

Les banques contrôlant financièrement la nouvelle affaire poussaient le patron à développer son entreprise au maximum. Dans ces conditions la surproduction était inévitable, mais on aurait pu l'empêcher ou du moins l'atténuer par les deux moyens suivants: en essayant de fabriquer avec un prix de revient plus bas afin de mettre le produit à la portée du consommateur ou bien en donnant une partie des bénéfices extraordinaires aux ouvriers afin d'augmenter le pouvoir d'achat. Les industriels, pour la plupart, n'ont pas compris ce pressant besoin; on ne

songeait qu'à produire sans tenir compte des débouchés. Résultat: encombrement des marchés et effondrements des prix.

Quel est l'attitude de l'entrepreneur en face de cette chute anormale des prix? Va-t-il diminuer son prix de vente? Non, il ne le peut pas: il y a trop d'intermédiaires, son entreprise est surcapitalisée. Le crédit se fait rare: les banques risquent moins leur capital de spéculation. Plusieurs industries n'en peuvent plus et c'est la faillite. Enfin la fermeture de nombreuses usines augmente la quantité des chômeurs et diminue aussi le pouvoir d'achat. C'est la crise de 1929, la première crise qui a abouti à cette anomalie: l'indigence dans l'excès de richesse.

L'intérêt personnel n'avait pas suivi la route que lui avait tracée la morale chrétienne et le bien commun de la société. L'égoïsme s'est emparé des hommes dans le domaine des affaires et le profit fut pendant 150 ans regardé comme une fin et non pas comme un moyen.

Aujourd'hui le monde réagit. On tend de plus en plus, et pour cause vers l'associationnisme. Bien dirigées et animées d'un esprit de modération les corporations nouvelles peuvent améliorer la situation actuelle. Il est de notre devoir de collaborer à l'oeuvre commune. Suivons les directives pontificales, et, Encycliques en main, travaillons à établir un ordre social plus chrétien et à asseoir notre économie sur des bases de solidarité et de justice. A l'égoïsme social opposons la charité chrétienne, et aux théories du désordre les principes de l'Evangile.

Jean BLANCHET.

## LE COMPTOIR COOPERATIF

peut vous fournir à bonnes conditions :

Les engrais chimiques  
Les engrais alimentaires  
La clôture de fils barbelés

La tôle ondulée  
Les treillages métalliques  
La peinture et le ciment

L'huile à moteur 100% pure, en bidons de 15, 30 et 45 gallons; en bidons de 5 gallons, \$3.75 F.O.B., Montréal.

Ecrivez au  
COMPTOIR COOPERATIF, LTEE  
5817, rue St-Laurent,  
Montréal.

## VENTES AUX ENCHERES

par le Comptoir Coopératif

CONDITIONS —

Beurre : Commission de 10 cents la boîte avec maximum de \$10. pour chaque envoi d'une même fabrique, plus 7 cents pour frais d'entreposage, de manutention et d'assurance.

Fromage : Commission de 1/2 de cent la livre, plus 4 cents la boîte pour autres frais. Adressez les consignations au

Adressez les consignations au  
COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.  
Montreal Refrigerating & Storage Co.,  
Place Viger, Montréal.  
Les connaissements et les correspondances au  
COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.  
5817, rue St-Laurent,  
Montréal.

Nous fournissons gratuitement la papeterie nécessaire aux expéditions.

# Chez l'AVOCAT

## PRESCRIPTION DE TERRE

**QUESTION :** J'ai un terrain depuis une quinzaine d'années. Ceux qui me l'ont vendu l'avaient toujours eu en leur possession depuis environ 50 ans. Personne ne les a jamais contestés.

Aujourd'hui mes voisins veulent s'en emparer, disant que ledit terrain est mentionné sur leur contrat de terre, mais jamais ils ne l'ont occupé, ni leurs ancêtres. Ont-ils le droit de réclamer ce terrain ?

Même s'il a toujours été sur leur contrat ?

"Un Abonné".

**REPONSE :** Non.

**Q.** Un bienfonds se prescrit-il ?  
**R.** 30 ans.

## AVIS

Seuls les membres de l'U.C.C. ont droit à nos consultations légales. Signez votre nom et donnez un pseudonyme. Nous ne donnons pas de réponses personnelles. Adressez vos demandes à l'U. C. C. Ceux qui ne se conformeront pas à ces conditions ne recevront pas de réponse.

## ENGAGEMENT DU SECRÉTAIRE MUNICIPAL

**QUESTION :** Quelles sont les conditions pour l'engagement du secrétaire de la municipalité, et le montant du cautionnement ?

"Membre de l'U. C. C."

**REPONSE :** Le secrétaire - trésorier reste en fonction durant le bon plaisir du conseil, quoiqu'il ait été engagé pour un temps déterminé; cependant, il ne peut être destitué, et son traitement ne peut être diminué 23 Georges V, qué par le vote affirmatif de quatre conseillers pour les corporations locales, et par le vote affirmatif de la majorité absolue des membres du conseil pour les corporations de comté.

Le cautionnement du secrétaire-trésorier doit être un cautionnement par nantissement de deniers ou d'obligations (débitures), ou un cautionnement par police de garantie, ou, à l'option du conseil, un cautionnement hypothécaire.

Le cautionnement par nantissement consiste dans le dépôt d'une somme de deniers, ou d'obligations (débitures) approuvées par le conseil et jusqu'à concurrence du montant requis. Ce dépôt doit être fait entre les mains du trésorier de la province; le secrétaire-trésorier ou toute caution pour lui peut faire ce dépôt, et ce dépôt ne peut être retiré sans l'autorisation du ministre des affaires municipales.

Le cautionnement par police de garantie consiste dans une police de garantie, émise par une compagnie constituée en corporation et autorisée à fournir cette garantie dans la province.

Le cautionnement hypothécaire consiste dans une constitution d'hypothèque dûment enregistrée, consentie, jusqu'à concurrence du montant requis, par le secrétaire-trésorier ou par toute caution pour lui, en faveur de la corporation sur des biens-fonds d'une valeur inscrite au rôle d'évaluation au moins égale au montant du cautionnement, déduction faite de tous privilèges et hypothèques enregistrées sur tels biens-fonds.

Le montant de ces divers cautionnements est déterminé par le conseil, mais ne doit, dans aucun cas, être inférieur à deux mille piastres.

## COMMUNAUTÉ DE BIENS DONATION DU MARI

**QUESTION :** Je suis mariée en communauté de biens, et mon mari est bien dur pour moi, ainsi que ses enfants.

Ils ne veulent pas me laisser vaquer aux travaux de la maison.

Je suis obligée de rester dans ma chambre à coudre.

Est-ce que j'ai le droit de vaquer dans la maison ?

"Une Abonnée".

**REPONSE :** Oui.

**QUESTION :** Mon mari en donnant à ses enfants est-ce que cela m'ôte droit de communauté sur le roulant ?

**REPONSE :** — Le mari administrateur seul les biens de la communauté. Il peut vendre, aliéner et hypothéquer sans le concours de sa femme.

Il ne peut, sans ce concours, disposer entrevifs à titre gratuit des immeubles de la communauté, ni de l'universalité ou d'un quotité du mobilier si ce n'est pour l'établissement des enfants communs. Il peut disposer des effets mobiliers à titre gratuit et particulier pourvu qu'il ne s'en réserve pas l'usufruit et que ce soit sans fraude.

## PRESCRIPTION D'HYPOTHEQUE

**QUESTION :** Voulez-vous me dire si une hypothèque qui existe depuis 31 ans, est encore en force ?

Le terrain a été vendu trois fois depuis. L'acquéreur a consenti dans son contrat à payer l'hypothèque.

Elle n'a pas été renouvelée. Je tiens à savoir si elle est prescrite ?

"Merci".

**REPONSE :** L'article 2157b du code civil déclare :

Nonobstant toutes dispositions contraires, tout privilège et toute hypothèque de vendeur, et de prêteur, sont éteints après trente ans de la date d'enregistrement de l'acte constituant cette hypothèque ou donnant effet à ce privilège, si cet enregistrement n'a pas été renouvelé avant l'expiration de ce délai.

Si l'enregistrement n'est pas ainsi renouvelé, le registraire doit, sur dépôt d'un requisition à cet effet, signée par le débiteur,

le tiers détenteur, le créancier hypothécaire subséquent, la caution ou par toute partie intéressée, radier les privilèges et les hypothèques de vendeur et de prêteur qui ont pris effet par cet enregistrement.

L'enregistrement de tout acte dans lequel le débiteur a reconnu sa dette ou par lequel il a assumé le paiement d'une dette, constitue un renouvellement de l'enregistrement prévu par le présent article, pourvu que cet enregistrement ait été porté à l'index des immeubles.

Il faudrait donc examiner le dernier acte enregistré et voir si cette hypothèque y a été mentionnée et si l'enregistrement a été porté à l'index des immeubles.

## SAISIE DE MEUBLES-DUREE DE LA SAISIE

**QUESTION :** Je voudrais savoir, si une personne qui fait saisir des meubles, peut laisser cela bien longtemps sans plaider ?

"Une personne de Rimouski qui veut savoir."

**REPONSE :** — Après la saisie, avis doit être donné sans délai au débiteur, ainsi qu'au gardien ou dépositaire, des lieux, jour et heure auxquels les meubles seront mis en vente.

C'est donc sans délai qu'on doit agir.

## EMBARRAS DANS LA LIGNE

**QUESTION :** Quel droit puis-je avoir sur mon voisin qui a embarrasé la ligne entre nos deux terres, de têtes d'arbres et de bois non marchand ?

"Un Abonné."

**REPONSE :** L'inspecteur a le pouvoir de faire nettoyer cela après avis.

Voyez l'inspecteur.

## PART DE CLOTURE — LOYER POUR FOIN

**QUESTION :** Suis-je tenu de faire la clôture de lignes par bouts, ou si chaque propriétaire doit faire sa part tout d'un bout ?

Ai-je le droit de faire payer un loyer pour du foin qui a été mis dans ma grange ?

Lorsque le foin a été mis dans ma grange la terre appartenait à un autre qui l'avait acheté du Conseil de Comté, mais depuis je l'ai retirée, et combien puis-je charger, par mois, ou pour la saison ?

"Branche D'Aulne"

**RREPONSE :** Vous êtes tenu de vous soumettre à l'ordonnance de l'inspecteur. Et je ne comprend pas la distinction que vous entendez faire. Vous pouvez réparer votre clôture à votre loisir du moment qu'elle est faite en temps et lieu.

Quant au foin, j'ignore ce que peut valoir le loyer d'une grange chez-vous. Le prix de l'entreposage varie avec les endroits. Il y a aussi le besoin que l'on peut avoir de la grange occupée.

Tout de même pour charger un loyer, il faut que vous ayez mis en demeure l'autre personne d'avoir à débarrasser et qu'à défaut de le faire dans un délai raisonnable l'avertir du montant du loyer que vous entendez charger.

Un si grand succès dans l'Ontario  
**MAINTENANT AUSSI A LA DISPOSITION DES EXPEDITEURS DE FOURRURES AU QUEBEC!**

Nouveau "DOMINION TRAPPER" Informe comment obtenir de plus grands profits pour les fourrures

Plus que le double de peaux brutes a passé par le marché Simpson cette saison. Ce service a donné tant d'avantages aux trappeurs et aux fermiers élevant des animaux, pour en vendre les peaux, que nous venons de l'agrandir pour inclure aussi la Province de Québec! Agissant en qualité de votre agent, Simpson vous obtient les meilleurs prix et un paiement comptant prompt. Des milliers de personnes ont constaté que le Plan de Simpson était le chemin du plus grand profit pour la vente de fourrures. Des prix plus avantageux sont souvent obtenus pour les peaux par nos agences à l'étranger, car leurs offres sont souvent plus élevées que les prix au Canada. Laissez-nous aussi vous aider!

Gratuitement!  
**ENVOYEZ LE COUPON MAINTENANT**

## Plus de Dollars pour Vous

La nouvelle édition du journal "DOMINION TRAPPER", en français, imprimée par Beaver Ben, est pleine de nouvelles et de gravures illustrant des astuces à piège. Elle montre aussi comment préparer et expédier les peaux brutes pour recevoir plus d'argent pour vos fourrures! Obtenez-en votre exemplaire GRATUIT. Envoyez le coupon de suite.

(Ce service est limité aux Provinces d'Ontario et de Québec.)

## The ROBERT SIMPSON Eastern Limited

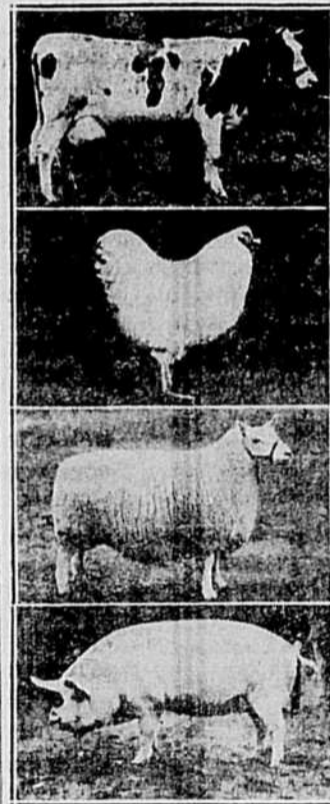
Expéditeurs du Québec—Écrivez à Simpson's Raw Fur Marketing Dept., MONTREAL, Qué.  
Expéditeurs de l'Ontario—Écrivez à Simpson's Raw Fur Marketing Dept., TORONTO, Ont.  
Veuillez me faire parvenir, gratuitement et sans aucune obligation de ma part, des étiquettes pour l'expédition de fourrures ainsi que la dernière édition du journal "DOMINION TRAPPER".  
Nom.....  
Bureau de Poste..... Province.....  
Route..... Casier Postal.....  
Rue et Numéro..... TC-7

## ENCHERES du 28 OCTOBRE

Beurre pasteurisé No 1 . . . . . 23 3-4 net  
Fromage blanc No 1 . . . . . 12 3-16  
Fromage coloré No 1 . . . . . 12 3-16

## Gardez-les en bon état!

AVEC "SOL-MIN"



Le supplément minéral à bon marché d'une valeur reconnue pour l'alimentation des animaux domestiques. "SOL-MIN" représente une grande économie dans l'alimentation . . . fait croître en force et en santé . . . augmente la production — ce qui vous donne plus de profits.

- "SOL-MIN" contient :
1. Des OS CARBONISES (digestibles) qui fournissent du CALCIUM et du PHOSPHORE pour la FORMATION DES OS et le développement sain et régulier des tissus du corps.
  2. DU CHLORURE DE SODIUM (sel) qui fournit du SODIUM et du CHLORURE — éléments importants dans la structure du corps.
  3. DU SOUFRE — un ingrédient nécessaire dans la composition des protéines des tissus animaux et des oeufs.
  4. DU FER — d'importance capitale dans la formation du sang, et la prévention de l'Anémie.
  5. DE L'IODE — qui prévient le Goitre et la faiblesse des jeunes animaux.

"Sol-Min" supplée au manque d'éléments minéraux . . . aide à la reproduction et à l'alimentation.

Procurez-vous-en chez votre marchand. C'est bon marché. Pour plus d'informations sur "SOL-MIN", demandez notre feuillet gratuit.



## Canadian Industries Limited

DIVISION DES ENGRAIS CHIMIQUES

CASIER POSTAL 1260 — MONTREAL

HALIFAX TORONTO NEW WESTMINSTER, C. B. CIL 47

## PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. PION & Cie, 547, rue St-Vallier, Québec  
Peaux de boeufs, 50 lbs et moins, .07½ cts la lb, moins 2 lbs par peau.

Les peaux de 52 lbs et plus sont prises à 50 lbs net.  
Peaux de veaux engraisés, 8 à 12 lbs .12 cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux engraisés, moins de 8 lbs .90 cts la peau.  
Peaux de kips de campagne, de 7 à 15 lbs .08 cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux de campagne, de 30 cts à 80 cts la peau.  
Peaux de chevaux, de \$1.00 à \$2.25 la peau.  
Peaux de moutons, de 05 cents à 75 cts la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur.  
Prix garantis jusqu'au 7 novembre 1936.

Résidence : St-Eustache  
Bureau : 7 à 8 P.M.

**Charles-Henri Lalonde**  
C.R. — K.C.

AVOCAT BARRISTER

Edifice-Tranways-Building  
Ouest — 159 — Craig-West  
Montréal



# 11<sup>ème</sup> Cours-à-Domicile de l'U. C. C.

Tous droits réservés

OFFICE DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

de

L'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne

1<sup>ère</sup> Partie

## AVICULTURE

3<sup>ème</sup> Leçon

### L'incubation

par Paul-Emile BERNIER, B. S. A.

"Reproduction interdite."

De nos jours le cultivateur peut se procurer les poussins dont il a besoin pour renouveler son troupeau en les achetant de convoirs. Il peut aussi faire couver les oeufs par ses poules ou dans un incubateur.

Lorsque le troupeau est de qualité il y a avantage à faire l'incubation à la ferme. Si l'on veut avoir plus de 100 poussins on se sert de l'incubateur; sinon on fait couver des poules.

#### Achat de poussins. (1359)

Le commerce des poussins d'un jour est aujourd'hui très important. Ainsi dans la province de Québec les convoirs coopératifs à eux seuls ont vendu, en 1935, près d'un million de poussins. Les éleveurs de poussins devraient de préférence les acheter de convoirs approuvés par le Ministère Fédéral de l'Agriculture ou de convoirs certifiés par le Ministère Provincial de l'Agriculture. Les oeufs incubés dans ces convoirs proviennent de poules sélectionnées et accouplées avec des coqs inscrits au Livre d'Or (R. O. P.) ou enregistrés par l'Association Canadienne des Eleveurs de Poules Enregistrées. Tous les sujets, sur les fermes fournissant des oeufs à ces convoirs, sont de plus éprouvés pour la pullorose (diarrhée blanche). Souvent l'achat de poussins à bon marché de convoirs non approuvés ou non certifiés n'est pas une économie. Les avantages de l'achat de poussins d'un jour sont les suivants : on peut se procurer les poussins à bonne heure le printemps; on achète d'un coup le nombre requis pour renouveler le troupeau; ils ont tous le même âge; ils sont tous alimentés de la même façon et la ponte des poulettes débute à la même période. Le cultivateur qui achète des poussins d'un jour n'a plus à se préoccuper de trouver des poules couveuses ou de faire fonctionner un incubateur.

#### Choix des oeufs d'incubation. (1341)

Que l'on fasse de l'incubation naturelle (poule) ou artificielle (incubateur) les oeufs mis à couver doivent être de qualité. Ils doivent provenir de poules sélectionnées tel que mentionné dans la leçon précédente. Ces poules doivent avoir été bien alimentées. Les oeufs doivent être frais, âgés d'au plus 10 jours. Ils doivent être bien faits et la coquille doit être forte. Les oeufs doivent peser au moins 2 onces chacun afin que les poussins soient gros et vigoureux et que les poulettes pondent de gros oeufs. La grosseur ou la forme de l'oeuf n'ont aucune influence sur le sexe du poussin, car rien de sérieux n'est connu pour le déterminer avant l'éclosion.

#### Conservation des oeufs d'incubation. (1342)

Les oeufs d'incubation peuvent être conservés au plus dix jours s'ils sont placés dans un endroit frais (50 à 60 degrés Fahrenheit) et assez humide. La cave conviendrait très bien. Il va sans dire que les oeufs doivent être ramassés au moins deux fois par jour. Il n'est pas nécessaire de retourner les oeufs s'ils sont gardés moins d'une semaine.

#### Nombre d'oeufs à faire incubier. (1343)

Comme moyenne générale environ 60 p.c. des oeufs éclosent. Les pertes sur les poussins éclos sont de 20 p.c. dont 10 p.c. par la mortalité et 10 p.c. par la sélection. Donc

Les chiffres réfèrent toujours aux numéros de paragraphe du Manuel "Les animaux" ou les mêmes questions sont traitées plus en détail.

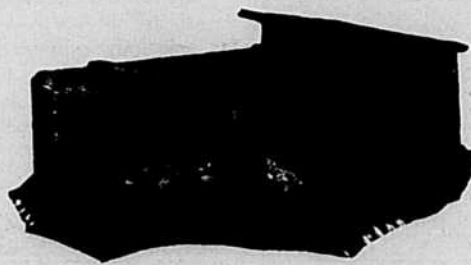
sur 100 oeufs mis en incubation, 60 poussins éclosent. Sur ces 60 poussins, 6 mourront au cours de leur croissance et 6 seront enlevés par suite de développement anormal. Il restera 48 poulets dont 24 seront des cochets. On peut conclure qu'il faut mettre 5 oeufs en incubation pour obtenir une poulette. Ces chiffres ne s'appliquent pas partout. Certains cultivateurs obtiennent de meilleurs résultats mais par contre d'autres en ont de moins bons.

#### Incubation naturelle. (1344)

La plupart des cultivateurs se servent de poules pour obtenir les poussins dont ils ont besoin. La poule est encore le meilleur incubateur et on ne cherche qu'à l'améliorer en perfectionnant les incubateurs. Il est préférable de mettre couver les poules par paires car une seule suffira à élever les poussins éclos sous deux.

#### Le nid. (1345)

Il est préférable de faire couver la poule en dehors du poulailler afin que les autres poules ne l'ennuient pas et n'aillent pas briser les oeufs. Une petite cabane telle que celle illustrée ci-dessous peut être employée pour faire



Cabane et enclos mobiles pour poule couveuse et ses poussins

couver deux poules et elle sert ensuite pour la poule qui élève les poussins. Cette petite cabane mesure 15 pouces de profondeur, 30 pouces de longueur, 18 pouces de hauteur à l'avant et 12 pouces à l'arrière. Au centre il y a une séparation mobile qui sert durant l'incubation seulement. Le toit est penturé à l'avant et retenu par un crochet à l'arrière pour faciliter le nettoyage. A l'avant de la cabane on fait un petit enclos de treillis métallique qu'on peut diviser temporairement durant l'incubation. Cet enclos protège la poule contre divers animaux et plus tard elle servira à protéger les poussins et à les empêcher de trop s'éloigner. Cette cabane est placée dans un endroit élevé et sec. Avec un peu de paille ou de foin on fait un nid plat afin que les oeufs ne s'empilent pas. Il ne faut pas non plus que les oeufs puissent rouler de dessous la poule.

#### La poule couveuse. (1344)

Il faut choisir de préférence une poule d'un poids moyen, bien couverte de plumes et qui garde le nid depuis au moins deux jours. Les poules couvent toujours mieux que les poulettes. Les poules Plymouth Rock, Rhode Island ou Wyandotte sont de bonnes couveuses tandis que les Leghorn ne couvent pas ou couvent très mal. Une poule peut couvrir environ 12 oeufs le printemps et 15 lorsqu'il fait un peu plus chaud. Elle est placée sur son nid le soir afin qu'elle ne s'aperçoive pas du changement. On doit la traiter contre les poux avec du fluorure de sodium mais jamais avec de l'onguent gris. Le mercure de l'onguent gris fait mourir le poussin dans l'oeuf. Si la poule est infestée de poux, elle maigrira et abandonnera le nid.

#### Soin à la poule couveuse. (1346)

Il faut veiller à ce que la poule mange et prenne de l'exercice tous les jours, même s'il faut l'enlever du nid. On tient à sa disposition un mélange de grains ronds, de l'eau fraîche et du gravier. Lorsque la poule mange, on fait l'examen du nid afin d'enlever tout oeuf cassé et de remplacer la paille ou le foin. Il est recommandable d'enfermer la poule dans son nid le jour de l'éclosion car elle pourrait abandonner le nid après l'éclosion des premiers poussins.

#### Incubation artificielle. (1347)

Les avantages de l'incubation artificielle sont les suivants : le nombre de poussins à éclore est limité seulement par la capacité de l'incubateur (50 à 100,000 et plus); on peut faire éclore les poussins à toute saison (certains convoirs fonctionnent toute l'année); il n'y a pas de transmis-

(Suite à la page 10)

## Vente publique de juments canadiennes

au haras de St-Joachim

PREFERENCE AUX ELEVEURS SYNDIQUES

Prix moyen obtenu : \$320

Une vente publique de juments pur sang, de race Canadienne a été organisée pour une première fois, jeudi, le 29 courant, au haras de St-Joachim exploité par le Ministère fédéral de l'Agriculture, afin de permettre aux cultivateurs de se procurer des sujets-souches de première valeur provenant d'étalons Canadiens reconnus excellents raceurs.

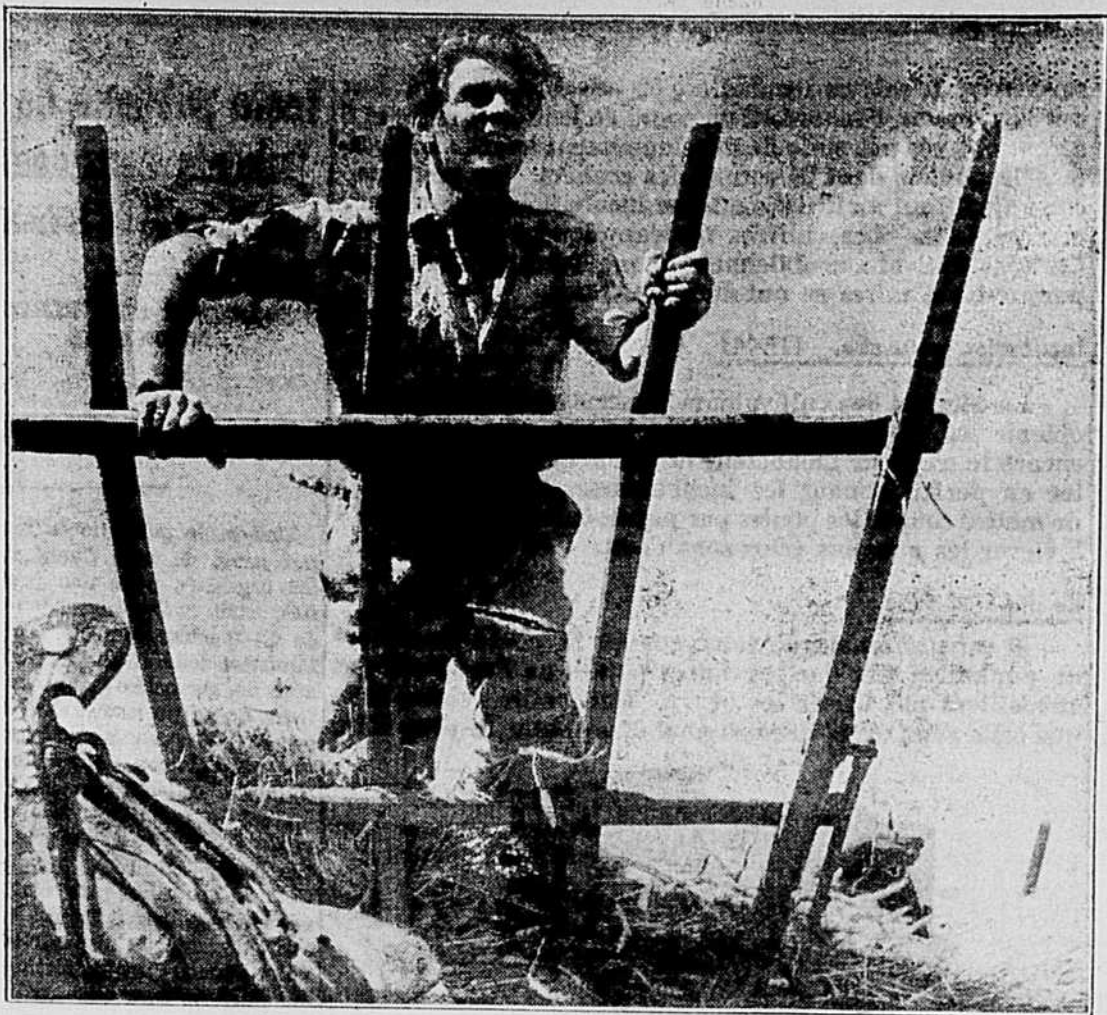
C'est la première fois qu'une vente de ce genre est organisée. Elle a eu beaucoup de succès. Comme beaucoup plus d'acheteurs avaient répondu à l'appel qu'il y avait de juments disponibles, il a fallu donner la préférence aux membres de syndicats d'élevage, étant donné que c'est à l'organisation de ces clubs que nous devons la recrudescence de l'industrie chevaline depuis que sévit la crise qui oblige les cultivateurs à mettre un frein à l'exportation considérable d'argent dans les provinces de l'ouest.

Six juments ont été acquises au prix moyen de \$320. Le prix maximum payé fut de \$400, pour jument adulte, tandis qu'une pouliche de 2½ ans trouvait acquéreur au prix de \$225. Les âges variaient de 2½ à 8 ans et ces juments, saillies pour la plupart, proviennent d'étalons de marque comme Albert, Keller et Laurent de Cap Rouge. Cette seule vente représente une mise de fonds de \$1,920 de la part des cultivateurs dans un élevage susceptible de rapporter de bons bénéfices.

MM. Narcisse Savoie, secrétaire de l'Administration au Ministère de l'Agriculture, et Adrien Morin, chef du Service de l'Industrie Animale représentaient à cette vente l'hon. Bona Dussault et M. Albert Rioux, respectivement ministre et sous-ministre, empêchés par les travaux sessionnels de répondre à l'invitation de M. Ste-Marie. Etaient aussi présents : MM. J.-J. Gautreau, chef de la section de l'espèce chevaline; Pierre Labrecque, propagandiste; C.-Ed. Ste-Marie, régisseur de la Station expérimentale de Cap Rouge, ainsi que MM. Victor Sylvestre et Andréa St-Pierre, respectivement président et secrétaire de l'Association des Eleveurs de Chevaux Canadiens.

Cette vente marque un pas en avant dans l'organisation de la propagande en élevage chevalin que poursuit activement le Ministère provincial de l'Agriculture. Le succès qu'elle a remporté a fait naître parmi les amateurs de chevaux Canadiens l'idée de tenir annuellement une vente à l'enchère de sujets reproducteurs, vente qui pourrait être organisée à l'occasion d'une exposition exclusive de l'espèce chevaline à Québec.

# Jeunesse



Ohé ! Jeunesse, la J. A. C. t'appelle !

## Notre métier de jeunes

"L'appel aux jeunes ! — La route des jeunes ! — Nous, les jeunes" autant d'expressions en grosses lettres que les journaux et les affiches répandent sur les murs ou à la devanture des kiosques. A l'heure actuelle, ligues et partis, tous semblent rivaliser pour attirer dans leurs cadres, dans leurs cellules ou leurs sections ceux qui viennent à peine de prendre contact avec la vie. Mots d'ordre, défilés, meetings, bagarres dans les rues parfois, tout est employé pour créer cette atmosphère de dynamisme et d'enthousiasme, si attirante pour des tempéraments de 20 ans. Et nous voyons autour de nous certains de nos camarades s'enrôler à droite ou à gauche, partisans entrés au service d'une cause parfois généreuse, pas toujours bien comprise. Un problème se pose donc à l'heure actuelle : les jeunes et la politique. La question, il me semble, pour

nous les moins de 25 ans, ce n'est pas tant d'adhérer à tel parti plutôt qu'à tel autre. Ce sera la tâche de demain, quand nous serons à même de juger, devenus des hommes au sens plein du mot. **On ne moissonne point les blés en juin, on les laisse mûrir. Aujourd'hui, nous sommes des jeunes, faisons notre métier de jeunes.** Un parti quel qu'il soit, ne peut pas nous donner l'éducation totale religieuse et morale, professionnelle et sociale dont nous avons besoin pour vivre notre vie d'homme et de chrétien. Ce n'est pas son rôle.

Activité politique, prématurée, tapageuse et souvent stérile — ou **formation profonde**, cachée peut-être, mais intense, qui fera de nous des hommes ? Entre les deux formules, jeunes gens, mes camarades, à nous de choisir.

Emile COUPET.

### LA SITUATION ECONOMIQUE A MOSCOU

Genève, 12 octobre. — Une personne rentrée il y a quinze jours à peine de Moscou et dont les tendances étaient plutôt pro-bolchévistes, en revient complètement dégoûtée. Elle a constaté là-bas une misère effroyable, telle, dit-elle, qu'on ne peut se l'imaginer. Plusieurs fois, dans la rue, elle a été arrêtée par des personnes la suppliant de leur donner une paire de souliers ou même de la leur vendre, cette marchandise étant introuvable, de même le valet de chambre qu'elle avait dans un des meilleurs hôtels de Moscou lui demanda à

deux reprises de lui céder un pantalon, cet accessoire vestimentaire étant introuvable dans les magasins. La personne en question a été frappée, d'autre part, des masses de gens dormant sur des matelas sur les quais des gares, attendant un train dont le départ peut aussi bien avoir lieu dans une heure que dans deux jours. Jamais, déclare-t-elle, on ne voit quelqu'un rire, bavarder en public, de peur des mouchards. Etomés de voir cette foule silencieuse qui déambulait dans les rues à toutes les heures du jour et tard dans la soirée, quel que soit le temps, il lui fut répondu que tous ces gens préféreraient rester dehors et se promener jusqu'à l'épuisement, plutôt que de

rentrer dans une chambre où ils sont entassés avec quatre, cinq ou six autres personnes. La crise du logement, en effet, loin de s'améliorer, ne fait qu'empirer.

Assistant à une revue de l'armée rouge, le voyageur fut étonné de l'état plus que moyen de l'armée et un diplomate étranger déclara : "A part les spécialités-maison (les femmes parachutistes), je ne donnerais pas grand-chose de cette armée."

Tout le monde, sauf quelques privilégiés qui sont l'exception, est dégoûté du régime. Mais cette opposition latente ne peut se manifester, le régime de terreur se renforçant depuis le procès de Trotsky.

## 11<sup>ème</sup> Cours-à-Domicile de l'U. C. C.

(Suite de la page 9)

sion de parasites de la poule aux poussins. L'incubation artificielle n'est recommandable qu'à un cultivateur qui désire élever au moins 100 poussins et qui ne peut faire couvrir ses oeufs dans un grand couvoir. Certains propriétaires de couvoirs ne se contentent pas d'acheter les oeufs et de vendre les poussins mais font aussi l'incubation pour les cultivateurs. Les poussins éclos dans les incubateurs sont aussi vigoureux que les poussins éclos sous les poules.

### Types d'incubateurs. (1347)

Les incubateurs sont classifiés d'après plusieurs modes. On distingue les incubateurs du type cabinet et les incubateurs à sections. Ils peuvent être à ventilation libre ou à ventilation forcée. Ils peuvent être à air chaud ou à eau chaude. L'air ou l'eau peuvent être chauffés par l'électricité, le charbon, le gaz, l'huile de charbon et l'huile crue. Les incubateurs chauffés par l'électricité sont les plus communs car leur opération est plus facile, bien qu'elle ne soit pas partout la plus économique. Les manufacturiers des différents types d'incubateurs publient des catalogues très instructifs et des manuels d'opération très détaillés.

### Opération de l'incubateur. (1351)

Il est toujours préférable de suivre les recommandations du manufacturier de l'incubateur que l'on possède. Ces recommandations peuvent souvent être différentes mais elles sont toujours le résultat d'expériences. Il existe certains principes généraux qu'il serait bon de mentionner.

### Principes d'incubation. (1349)

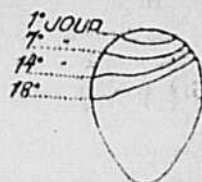
1.—*Position des oeufs.* (1352) Les oeufs sont toujours placés sur le côté ou le petit bout en bas. Tous les oeufs doivent reposer sur le tiroir. Il ne faut jamais les empiler les uns sur les autres.

2.—*Retournement des oeufs.* (1354) On retourne les oeufs au moins quatre fois par jour afin d'empêcher l'embryon (poussin en formation) de coller à la coquille. En cela on ne fait qu'imiter la poule qui retourne ses oeufs à chaque heure du jour et de la nuit. Après le 18<sup>ème</sup> jour il n'est plus nécessaire de retourner les oeufs.

3.—*Refroidissement des oeufs.* (1355) Le refroidissement n'est pas nécessaire sauf en cas de surchauffage ou de ventilation insuffisante.

4.—*La température.* — Le thermomètre doit être vérifié avant chaque saison d'incubation (allez voir le médecin ou le pharmacien). Dans les petits incubateurs le bulbe du thermomètre doit être à niveau avec le dessus des oeufs mais sans y toucher. La température doit être de 102 degrés Fahrenheit durant les deux premières semaines et de 101 degrés durant la troisième. Dans les gros incubateurs on maintient une température de 99-1-2 degrés durant toute l'incubation.

5.—*L'humidité.* Pour que les oeufs ne se dessèchent pas à une aussi haute température, il faut que l'air contienne toujours en moyenne 60 p.c. d'humidité relative. Pour s'en rendre compte il faut ou bien se servir d'un hygromètre, ou bien peser les oeufs périodiquement (100 oeufs de 2 onces chacun doivent perdre 1-2-3 once par jour d'incubation), ou enfin surveiller la grandeur de la chambre à air (illustration).



La grandeur de la chambre à air nous indique s'il y a suffisamment d'humidité dans l'incubateur.

S'il y a trop d'humidité, on ouvre les sorties et les entrées d'air. S'il n'y en a pas assez, on vaporise de l'eau tiède sur les oeufs tout en tenant les casseroles remplies d'eau.

6.—*Le mirage.* (1356) Le mirage se fait le 7<sup>ème</sup> jour afin d'enlever tous les oeufs non fécondés. Le 14<sup>ème</sup> jour on en fait un second afin d'enlever les oeufs contenant des germes morts au cours de leur développement.

### QUESTIONNAIRE :

- 1.—Est-il avantageux d'acheter les poussins ?
- 2.—Combien de temps peut-on garder les oeufs afin de les faire couvrir ?
- 3.—Où doit-on conserver les oeufs d'incubation ?
- 4.—Combien faut-il faire couvrir d'oeufs pour avoir 100 poulettes ?
- 5.—Combien peut-on faire couvrir d'oeufs par une poule ?
- 6.—Quelle alimentation doit-on donner à la poule couveuse ?
- 7.—Quand est-il recommandable de faire de l'incubation artificielle ?
- 8.—Quelle température faut-il maintenir dans l'incubateur ?
- 9.—Comment peut-on savoir s'il y a assez d'humidité dans l'incubateur ?

# MARCHÉS

## -:- Vos Ventes -:-

## La coopération doit faire face à la concurrence

**Animaux vivants**  
Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 2 novembre par la Coopérative Canadienne de Bétail de Québec.

**PORCS VIVANTS**  
Porc à bacon (Sélect)  
190 à 230 lbs. . . . . 7.75  
Prime de \$1.00

Porc à bacon  
180 à 230 lbs. . . . . 7.75  
Porc à boucherie  
160 à 240 lbs. . . . . 7.25  
Porc léger  
120 à 160 lbs. . . . . 6.75  
Porc lourd  
240 à 270 lbs. . . . . 7.25  
Extra lourd  
270 lbs ou plus . . . . . 6.25  
Truie . . . . . 5.50 à 6.00

**VACHES**  
Choix . . . . . 3.00 à 3.25  
Bonne . . . . . 2.75 à 3.00  
Moyenne . . . . . 2.25 à 2.50  
Commune . . . . . 1.75 à 2.00  
Très commune . . . . . 1.25 à 1.50

**VEAUX DE LAIT**  
Choix . . . . . 8.00 à 8.50  
Bon . . . . . 7.50 à 8.00  
Moyen . . . . . 7.00 à 7.50  
Commun . . . . . 6.00 à 6.50

**VEAUX DE CHAMP**  
Bon . . . . . 3.25 à 3.50  
Commun . . . . . 2.75 à 3.00

**AGNEAUX DU PRINTEMPS**  
Choix . . . . . 8.00  
Non castrés . . . . . 6.00  
Commun . . . . . 6.00

**MOUTONS**  
Bon . . . . . 3.50 à 4.00  
Commun . . . . . 2.00 à 2.50

**BOUVILLONS**  
Choix . . . . . 5.75 à 6.00  
Bon . . . . . 4.75 à 5.00  
Moyen . . . . . 4.00 à 4.50  
Commun . . . . . 3.25 à 3.50  
Commun léger . . . . . 2.00 à 2.50

**TAURES**  
Choix . . . . . 3.75 à 4.00  
Bonne . . . . . 3.25 à 3.50  
Moyenne . . . . . 3.00 à 3.25  
Commun . . . . . 2.00 à 2.50

**TAUREAUX**  
Choix . . . . . 2.75 à 3.00  
Bon . . . . . 2.50 à 2.75  
Moyen . . . . . 2.25 à 2.50  
Commun . . . . . 2.00 à 2.25

**VOLAILLES**  
Vivants  
la livre  
Poulets 2½ à 3 lbs. . . . . .10

" " 3 à 3½ lbs. . . . . .11  
" " 4 à 4½ lbs. . . . . .11  
" " 5 à 5½ lbs. . . . . .12  
" " 6 lbs et plus . . . . . .14  
Blancs 1½ à 2 lbs. . . . . .12  
Poules 3 à 3½ lbs. . . . . .09  
" " 3½ à 4 lbs. . . . . .09  
" " 4 à 4½ lbs. . . . . .11  
" " 4½ à 5 lbs. . . . . .12  
" " 5 lbs et plus . . . . . .13

**Animaux abattus**  
**PORCS**  
la livre  
Porcs frais No. 3  
175 à 225 lbs. . . . . .10  
Porcs frais No 1,  
90 à 140 lbs . . . . . .12

**VEAUX**  
Bons . . . . . .07½  
Moyens . . . . . .06

**VOLAILLES**  
Poulets de 2½ à 3 lbs. . . . . .12  
" " 3 à 3½ lbs. . . . . .13  
" " 4 à 4½ lbs. . . . . .13  
" " 5 à 5½ lbs. . . . . .14  
" " 6 lbs et plus . . . . . .16  
Blancs 1½ à 2 lbs. . . . . .13  
Poules de 3 à 3½ lbs. . . . . .11  
" " 3½ à 4 lbs. . . . . .11  
" " 4 à 4½ lbs. . . . . .13  
" " 4½ à 5 lbs. . . . . .14  
" " 5 lbs et plus . . . . . .15

**OEUFs**  
A Gros . . . . . .44  
A médium . . . . . .42  
A Poulette . . . . . .38  
B . . . . . .26  
C . . . . . .22

**MIEL BLANC**  
Chaudière de 5 lbs . . . . . .08½  
Chaudière de 30 lbs . . . . . .07½

**MIEL BRUN**  
la livre  
Chaudière de 60 lbs. . . . . .06

**POIS**  
le minot  
Canadiens . . . . . 2.10

**FEVES**  
le minot  
Canadiennes . . . . . 2.60

**PATATES**  
Montagnes Vertes No 1  
80 lbs . . . . . 1.35 à 1.40  
Montagnes Vertes No 2  
80 lbs . . . . . 1.10 à 1.15  
Cobblers No 2 80 lbs 1.00 à 0.80

**FOIN**  
No 1 . . . . . \$8.00 la tonne  
No 2 . . . . . \$7.00 la tonne

Une entreprise qui ne peut affronter la concurrence ne peut durer longtemps.

La vente coopérative qui porte les produits du cultivateur au consommateur en passant par-dessus les intermédiaires doit subir la concurrence — c'est naturel.

Il est naturel que les commerçants n'aient pas la coopération agricole. Peut-on les en blâmer? N'importe qui s'objecte à ce que son commerce soit réduit. Il s'ensuit que les commerçants font souvent leur possible pour nuire à la coopération et aux organisations coopératives. Ils sont humains. Ils ont le droit de commencer — même de payer plus que les coopératives ne le peuvent si le goût leur en prend; tout homme a le droit de disposer de son argent comme il l'entend, tout comme le cultivateur est libre de le faire pour ses produits. Mais personne ne peut continuer indéfiniment à payer des produits plus qu'ils ne valent.

N'avez-vous jamais rencontré en compagnie un de ces bons commerçants qui prétendait avoir trouvé un marché qui lui était tout spécial? Il connaît un endroit où il peut vendre vos animaux de 50 sous à \$2.00 par cent livres (la différence varie avec l'activité de son imagination) plus cher que ne peut le faire tout autre que lui et particulièrement la Coopérative. Et comme il a bon coeur, il vient voir chacun de ses bons amis pour leur faire bénéficier de sa merveilleuse trouvaille.

Ne vous a-t-il jamais arrivé, lorsque votre char d'animaux était chargé et qu'il était impossible d'en sortir les animaux, qu'un commerçant vienne vous trouver pour vous offrir un prix exagérément élevé? Ce petit truc est commun et d'autant plus qu'il n'expose pas l'acheteur à payer puisqu'il n'y a plus de danger qu'on lui donne les animaux. Ne vous a-t-il pas arrivé non plus de voir un adversaire de la coopérative payer UNE ou DEUX TETES un prix beaucoup plus élevé que celui qui l'on peut obtenir sur les marchés publics, et cela dans le seul but de faire croire aux coopérateurs qu'il est en mesure de faire mieux que leur organisation?

Nuire à une coopérative est d'autant plus facile que la critique se fait moins directement. Il est donc important que l'on sache distinguer entre ceux qui critiquent pour aider, ceux qui critiquent pour critiquer et ceux qui critiquent pour leur propre profit.

Alfred SAVOIE,  
de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Carona moulée laitière 18% 2.05  
Carona Concentré Laitier 32% 2.35  
Carona Moulée pour goretts 2.70  
Carona concentré pour porcs 2.65  
Carona moulée à veau 2.55  
Norac grain à gratter . . . . . 2.05  
Norac Moulée aux oeufs 18% 2.40  
Norac tout moulée à poussins 2.40  
Norac tout moulée à croissance . . . . . 2.30  
Norac Grain à poussins . . . . . 2.45  
Demandez nos prix pour engrais chimiques et sur spécialités pour maladies des volailles.

# PETITES ANNONCES

Tarif de 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion. Escompte de 20% pour quatre insertions consécutives du même texte.

Le Fil de Lin, 82, Ste-Catherine, Grand'Mère, P.Q., a à votre disposition tous les fils de coton, de lin ou mercerisés, pour tissage à domicile. Ecrivez pour détails et sur envoi de 10 centins, des échantillons vous seront envoyés.  
Adressez: le Fil de Lin, GRAND'MERE, P. Q.

### Bien satisfait

Edouard Falher, de Johnstown, Pa., écrit: "Je vous suis très reconnaissant pour votre médecine, le Novoro du Dr Pierre. Je souffrais de dérangements d'estomac causés par une élimination déficiente. Le Novoro du Dr Pierre règle maintenant mes intestins et m'aide mieux qu'aucune médecine que j'ai jamais prise". Le Novoro du Dr Pierre est un remède de plantes qui est employé avec succès pour le traitement de la constipation, l'irrégularité des intestins, l'indigestion, les rhumes communs, la nervosité, l'insomnie et autres maux causés par une élimination déficiente. Ne le demandez pas aux pharmaciens car il peut seulement être obtenu chez les agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.  
Livré exempt de douane au Canada.

**PRISES PIDARD.** — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00  
Adressez-vous à Ths-Ls. Girard, St-Félicien, Comté Roberval, Qué.

200 acres de terre, dont 125 en culture, à vendre avec ou sans roulant. S'adresser à S. Trudel, Huberdeau, Argenteuil, P.Q.

**Aiguillage de tondeuses pour cultivateurs, 0.50; barbiers, 0.25; rasoirs et ciseaux, 0.15; couteaux à viande, 0.20; toutes sortes d'aiguillage. Satisfaction garantie. Israel Bissonnette, barbier, Donnacona, Portneuf.**

Aiguise toutes sortes de lames de tondeuses depuis 15 ans; pas un n'a pas été satisfait. Prix 35c. Gardez mon adresse. Polydore Demers, Ange-Gardien, Rouville, P. Q.

**Trappeurs, Trappeurs.** Méthodes sûres et garanties de prendre les renards aux pièges. Fred Couture, St-Joseph de Grantham, P. Qué.

### Reins, intestins, foie régularisés

Conservez votre santé, faites un traitement à la **Potion de Santé Xymel.** Ce remède n'a pas d'égal pour débarrasser l'organisme des poisons engendrés par la constipation. Il enraye les rhumatismes, maux de tête, démangeaisons; il régularise les fonctions du foie et des reins.

Traitement (3 flacons) \$2.50; flacon \$1.00, (par poste \$2.65 et \$1.10).  
**Medicamenta,**  
2022, Avenue Union,  
Montréal.

**HEMORROIDES:** — Eczéma, démangeaison, etc., essayez gratis le fameux composé onguent "Camprex". Paquet à 40 sous contenant une boîte régulière et une boîte d'essai. Employez d'abord celle-ci et, si vous n'êtes pas satisfait, retournez la boîte régulière non ouverte. Votre argent vous sera remboursé.

**LA CAMPREX CAMPAGNA FABRIQUE,** St-Paul de Chester, Arthabaska, Qué.

**Grandes Occasions.** — Habillez-vous à bon marché avec linge de seconde main. Robes de soie, Crêpe, Jersey, 3 pour \$1.45; Manteaux d'hiver \$2.25; Paletots d'hiver \$2.25; Blouses d'habits pour hommes \$0.80; Pantalons \$0.60; Chapeaux de feutre pour hommes \$0.60; Souliers en cuir, pour femmes \$0.50.

Commandez par malle. Agents demandés. Adressez toute correspondance à Comptoir Postal, J.-A. Poulin, St-Zacharie.

Le cercle de St-Roch aurait à vendre deux beaux reproducteurs Yorkshire, âgés de 6 mois, descendant de parents à enregistrements supérieurs. S'adresser à Rosaire Roy, sec., Rock Forest, Sherbrooke, P.Q.

Habillez-vous bon marché. Robes soie, crêpe, etc. .50; trois, \$1.45. Pantalons; 60 manteaux, \$2.25, agents demandés pour vendre linge seconde main. Demandez notre circulaire. P.-E. Poulin, St-Zacharie, Qué.

*A La Votre!*



**Brassée Depuis 1790**

**HALLE AU BEURRE DE RIVIERE-DU-LOUP**  
(sous les auspices du Comptoir Coopératif)

Le 30 octobre

**BEURRE**

No. 1: —

.23 ½ la lb.

N. B. Ce prix est F.A.B., points de chargement.

## -:- Vos Achats -:-

Prix du gros, pris à Montréal  
**FARINE DE PAIN**  
au char, en sacs

Première patente . . . . . 3.20  
Deuxième patente . . . . . 3.00  
Forte à boulanger . . . . . 2.95  
Farine pâtisserie . . . . . 2.75

**GRAIN MOULU**  
le sac de 98 lbs  
Blé d'Inde moulu . . . . . 1.60  
Blé d'Inde concassé . . . . . 1.60

**ALIMENTS A BETAIL**  
la tonne  
Son . . . . . 28.25  
Céro rouge . . . . . 30.25  
Middling . . . . . 36.25

Farine de viande cuvée  
(60 pour cent) . . . . . 60.00  
Ecaillés d'huitres . . . . . 13.00  
Gravier . . . . . 13.00  
Farine fourragère . . . . . 42.00  
Gluten . . . . . 34.00  
Blé à engrais No 6 . . . . . 1.03  
Voie alimentation No 1 . . . . . 0.48  
Voie blanche No 3 . . . . . 0.44

Orge Canadien, Ouest No 3 . . . . . 0.69  
Maïs Argentin . . . . . 0.75  
Sarrasin, le 100 lbs . . . . . 1.40

**SEL**  
le sac  
En pierre (sac de 100 lbs) . . . . . \$1.25  
Gros (sac de 240 lbs) . . . . . 0.30  
Fin (sac de 200 lbs) . . . . . 1.60

**TOURTEAUX**  
la tonne  
De lin . . . . . 37.00  
De coton . . . . . 50.00  
Drèches de brasseries . . . . . 28.00

**ALIMENT A VOLAILLES**  
Varona Grain à gratter 2.10  
Carona Grain intermédiaire 2.35  
Carona moulée à ponte 21% 2.55  
Carona Concentré à volailles 35% . . . . . 3.20  
Carona Pâtée à reproduction 2.75  
Carona à Pâté à croissance 2.50  
Carona tout moulée Poussins 2.60  
Carona Grains à Poussins 2.60  
Carona moulée à engraissement . . . . . 2.35  
Carona moulée laitière 24% 2.15

# BUCHERON

## Réduction de droits de coupe

Pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont faites au sujet de l'arrêté ministériel A.C. No 2759, concernant une réduction des droits de coupe pour les bois de sciage et une modification du mode de mesurage de ceux-ci, approuvé par le Lieutenant-Gouverneur le 13 octobre 1936, nous publions le texte de ce document :

\* \* \*

L'honorable ministre des Terres et Forêts, dans un mémoire en date du 9 octobre (1936), expose :

Que l'industrie des sciages, qui est très importante dans l'économie de la province, subit présentement la concurrence des sciages amenés des autres provinces sur nos marchés;

Qu'il y a lieu de favoriser le maintien et les activités de cette industrie par l'établissement d'un tarif de droits de coupe spécial;

Qu'il est également important de favoriser par une réduction de tarif les petits propriétaires de scieries à qui les concessionnaires forestiers permettront de s'approvisionner de matière première dans leurs forêts;

Que la détermination du contenu en pieds cubes des billes destinées au sciage, d'après leur grand et leur petit diamètre, aurait des inconvénients marqués et pourrait être préjudiciable à l'industrie des sciages, parce que le rendement réel de ces billes s'établit d'après le petit diamètre seulement, (diamètre au petit bout).

\* \* \*

En conséquence, l'honorable ministre des Terres et Forêts recommande qu'il soit autorisé, pour les opérations forestières se terminant au 1er mai 1937 :

1.—A permettre aux concessionnaires forestiers, pour les fins de perception de droits de coupe seulement, d'établir le contenu en pieds cubes des billes destinées au sciage, et utilisées à cette fin, d'après le petit diamètre (diamètre au petit bout);

2.—à fixer les droits de coupe aux cent pieds cubes pour les billes destinées au sciage, comme suit :

\$1.00 pour l'orme, le frêne, le tilleul, le merisier, l'érable;

\$0.85 pour les pins blanc, rouge et gris;

\$0.75 pour l'épinette, le sapin, le mélèze, le cèdre, le bouleau;

\$0.60 pour la pruche, le tremble, le peuplier.

Les concessionnaires exploitant des billes de sciage, pour profiter des avantages que leur consent dans l'intérêt public le présent arrêté, devront :

1.—Avant la coupe faire connaître la quantité approximative des billes de chaque essence qu'ils projettent d'exploiter, leur diamètre minimum et leur longueur ainsi que l'endroit où le sciage s'effectuera;

2.—Adresser, après la coupe, une déclaration assermentée établissant la quantité et le volume des billes converties en sciages. Le ministre se réserve toutefois le droit de faire contrôler, si nécessaire, aux frais du concessionnaire, par un de ses officiers, le volume des billes exploitées durant la saison 1936-37 et converties en sciages;

3.—Faire empiler et mesurer séparément les billes destinées au sciage;

4.—Faire dresser, pour le bénéfice du Ministère des Terres et Forêts, un premier rapport du mesurage des billes de sciage effectué d'après la méthode régulière, c'est-à-dire en tenant compte des deux diamètres, et un second rapport du mesurage des mêmes billes exécuté en ne tenant compte que de leur diamètre au petit bout,

tout en suivant les prescriptions générales du ministère relatives au mesurage des bois sur les terres de la Couronne.

5.—Payer aux ouvriers de la forêt des salaires raisonnables; Le mode de mesurage autorisé par le présent arrêté ne doit pas servir de base à la fixation des salaires de la main-d'oeuvre forestière. Il est entendu que les ouvriers employés à cette exploitation seront de la province de Québec, dans la proportion de 95 p.c.;

6.—Assurer aux ouvriers de la forêt des conditions de vie et de travail convenables et raisonnables;

7.—Que 80 p.c. au moins des articles d'approvisionnement, de vêtement et des outils, cultivés, préparés ou fabriqués et que requiert la conduite des exploitations prévues dans le présent arrêté, soient des produits de la province de Québec, préparés ou fabriqués dans la province et vendus par des maisons de commerce faisant affaires et ayant leurs bureaux et leurs magasins dans la province de Québec;

8.—Payer et faire payer par leurs entrepreneurs aux colons ou aux cultivateurs de la région, pour les produits achetés, les prix réguliers du marché;

9.—Vendre dans leurs magasins généraux, ou faire vendre par leurs entrepreneurs ou sous-entrepreneurs aux ouvriers forestiers, aux prix réguliers, les provisions, les articles de vêtement et les outils; le contrôle de ces prix restant au ministère des Terres et Forêts.

Il est bien entendu que les avantages consentis conditionnellement par le présent arrêté ne constituent pas un précédent et que l'inaccomplissement de l'une quelconque des conditions ci-haut mentionnées, rend l'exploitant de bois de sciage passible d'une amende ne devant pas dépasser quatre droits de coupe pour le volume total des bois coupés.

Le concessionnaire en défaut demeure seul passible de cette pénalité et nonobstant toute convention à ce contraire, il ne pourra exercer aucun recours, ni aucune réclamation contre aucun entrepreneur ou sous-entrepreneur en recouvrement de cette pénalité. En cas de contravention à l'une quelconque de ces conditions précitées, le ministre aura, en plus, le droit d'annuler les privilèges consentis dans le présent arrêté.

CERTIFIÉ

Greffier Conseil Exécutif

\* \* \*

Il nous semble à propos de faire quelques commentaires sur certains articles de cet arrêté ministériel.

D'abord, le dernier considérant qui prétend que le rendement "réel" de ces billes s'établit d'après le petit diamètre seulement, est à faire rêver!

En permettant aux opérateurs de faire mesurer leurs billes au petit bout, le gouvernement leur fait tout de suite une réduction de droit de 30 p.c.

Cette faveur ajoutée au nouveau tarif mentionné dans l'ordre en conseil représente environ \$2.00 par mille pieds m.p.

On remarquera que les avantages consentis aux ouvriers ainsi qu'aux fournisseurs ne concernent que la coupe des billes destinées au bois de sciage.

Les grosses compagnies papetières ne sont pas affectées par cette législation.

C'est probablement la raison pour laquelle leurs "Grands jobbers" n'étant plus tenus d'afficher des listes de prix des marchandises offertes en vente, reviennent aux méthodes de 1932-33.

Comment seront-ils maîtrisés ?

Louis-Philippe COTE

## Déclarations ministérielles

Au cours d'un grand banquet que les membres du Club Drouin ont donné vendredi soir dernier à l'honorable M. Oscar Drouin, député de Québec-Est et Ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement Duplessis, le patron d'honneur de ce club a prononcé un discours et fait des déclarations propres à ramener la confiance au cœur des bûcherons.

Voici comment s'est exprimé le Ministre :

"Je travaille pour le peuple."

"Nous avons augmenté le salaire des bûcherons. Je sais que cela est insuffisant mais nous étions liés et paralysés par de vieux contrats. \$40.00 par mois, ce n'est qu'un commencement. Nous allons travailler à l'augmenter."

Après avoir commenté les clauses de l'arrêté ministériel que nous reproduisons dans cette page, M. Drouin a ajouté: "Je sais, et la nouvelle m'en est arrivée ce soir, que certaines compagnies s'arrangent pour ne pas payer \$40.00 par mois à leurs bûcherons, soit en ignorant la loi, soit en exigeant des hommes un rendement double, mais, je les avertis charitablement que nous ne tolérerons pas plus longtemps ces abus. Nous traitons d'administrateurs à administrés et on va se rendre compte que dans le Québec, il y a quelque chose de changé."

Cette déclaration peut se résumer par deux mots: "je veux"!

Bûcherons syndiqués de l'U.C.C. vous aurez bientôt la récompense de vos efforts et de vos sacrifices. Les cordes élastiques, les mille pieds voleurs, les travaux de forçats, les taudis dégoutants, les heures de travail interminables et les salaires de famine ne seront bientôt plus qu'un triste souvenir.

Serrez vos rangs! vous tous qui avez partagé les épreuves communes.

Vous êtes des canadiens comme les autres. Allons! prouvez le en vous unissant.

Le remède à tous vos maux, c'est l'association professionnelle.

Vous venez d'en avoir des preuves irréfutables.

L. P. C.

Québec, le 3 novembre, 1936.

## La propriété industrielle et les Canadiens-français

Liste de brevets d'invention, dessins de fabrique et droits d'auteurs accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois d'octobre 1936. (Service du "Bureau Technique Fournier", Procureurs de brevets d'invention, 934 rue Ste-Catherine Est, Montréal.)

### BREVETS D'INVENTION

360,908 Régis Guénette, de St-Jérôme, P. Q. "Moteur rotatif".

361,018 Joseph et Eugène Lemire, de L'Avenir, P. Q. "Pincettes doubles à ressort".

361,021 L. Fosty et T. et F. Laurent de Findlay, Manitoba. "Dispositif de sauvetage".

361,024 Paul Pothier et Edmond

Téléphone: 2-1404

## Lesage & Lesage

Avocats — Barristers

56, rue St-Pierre  
Québec

Paul Lesage, L.L.L.  
Jean Lesage, L.L.L.

## Les-Philippe Côté

Organisateur Général  
de la Section des Bucherons  
U. C. C.

B. P. 55 — DIVISION "B"  
QUEBEC

## J. F. DIONNE, L. D. C.

COMPTABLE PUBLIC

1438 Sicard  
Montréal.

Vérification municipale,  
sociale, commerciale et  
industrielle.

Tél.: CLAIRVAL 5940J.



**SIROP MATHIEU**  
RHUMES  
BRONCHITES  
LA GRIPPE  
**CASSE LA TOUX**

### GRATIS, contre le RHUMATISME

LES CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON vous délivrent de la douleur et de la raideur du rhumatisme et de la neurite; procurent un soulagement rapide et sur sans souffrances tourmentantes du lumbago (mal de dos), à la douleur aigue, lancinante de la sciatique.

Eprouvez la valeur des Capsules Antirhumatismales Templeton dans votre propre cas. Achetez-en une boîte de 50c. ou de \$1. chez votre pharmacien; ou, pour recevoir un essai gratuit, écrivez à Dept. 2, TEMPLETONS LIMITED, 50 Colborne Street, Toronto, 2, Ontario.

Vigneault, des Trois-Rivières, P. Q. "Brûleur à l'huile".

361,180 Paul Pothier et Edmond Vigneault, des Trois-Rivières, P. Q. "Chaudière à vapeur".

361,183 Arsène Beauchemin, de Montréal, P. Q. "Guêtre".

361,207 Paul d'Aragon, de Montréal, P. Q. "Procédé d'oxydation du minerai sulfuré".

361,345 Alphonse C. Letarte, de Warwick, P. Q. "Aiguille à tricoter".

361,448 Joseph Tétu Bertrand, de L'Isle Verte, P. Q. "Glacière".

361,466 Paul Payette, d'Outremont, P. Q. "Hayon arrière".

361,467 Raoul Philbert, de Buckingham, P. Q. "Boîte pour aliments".

### DESSIN INDUSTRIEL

Plaque décorative représentant un vieux canadien, par Simone Daoust, de Montréal, P. Q.

### DROITS D'AUTEURS

"La seconde renaissance", par Albert Beaudet, d'Ottawa, Ont.

"Achetez chez-nous", par Joseph Bourassa, de Montréal, P. Q.

"Dans le chemin du paradis", par J.-A. Mailloux, de Carleton-Neau, P. Q.

"Généalogie des Jumelles Dionne", par Gabriel Drouin, de Montréal, P. Q.

Un thé pour toutes les bourses

**THÉ**  
**"SALADA"**